

Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques
Département de Sociologie Politique et Relations Internationales

Mémoire de master en Sciences Politiques
Spécialité : Etudes Diplomatiques

La diplomatie culturelle

Etudiante :
Guedider Lydia

Directeur de recherche :
Professeur Berkouk Mhand

Année universitaire : 2014-2015

Remerciement

Je tiens à exprimer ma plus profonde reconnaissance :

A ma mère :

Plus qu'une mère pour moi, présente dans tous mes moments difficiles, tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence.

Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études.

A mon père :

Tu m'as toujours encouragé et sans cesse cru en moi, sans toi ce travail n'aurait pas vu le jour.

Un profond respect et un remerciement particulier à mon professeur directeur de recherche Berkouk Mhand.

Dédicace

Je dédie ce mémoire à mes parents qui ont œuvré pour ma réussite, de par leur amour et leur soutien, l'expression de mon éternelle gratitude. Merci pour les valeurs nobles et l'éducation venu de vous.

Je dédie ce mémoire à mon professeur directeur de recherche Berkouk Mhand qui m'a servi d'exemple.

Résumé

Cette étude intitulée « Diplomatie culturelle » se propose d'étudier l'enjeu culturel dans la diplomatie en mettant en exergue son importance, les outils dont elle dispose pour son accomplissement tout en soulignant ses objectifs.

Pour les besoins de traitement de la problématique « Est-ce que la culture représente un enjeu important dans la diplomatie ? », cette étude a eu recours à plusieurs méthodes, notamment les méthodes descriptives, analytique et études de cas.

Le présent mémoire a été divisé en trois chapitres :

Le premier chapitre est consacré au cadre théorique du sujet de la Diplomatie culturelle. On y traite de la définition de la culture et de sa dimension dans les relations internationales à la lumière de la théorie constructiviste pour revenir ensuite sur son importance dans les relations internationales sur la base de la thèse du « Choc des civilisations » de Samuel Huntington. Le chapitre sera conclu par l'énoncé de différentes définitions où la diplomatie culturelle est considérée comme source de la puissance douce.

Un deuxième chapitre présente une étude de cas : la diplomatie culturelle française comme un modèle parfait, du fait que la France est classée en tête des pays qui ont le plus recours à cet outil de la politique extérieure.

Un second modèle est traité dans le troisième chapitre, celui de la diplomatie culturelle américaine, les USA étant également la puissance qui consent de grands investissements dans le domaine.

Abstract

The purpose of this study on Cultural Diplomacy is to understand the cultural stake in the cultural diplomacy by pointing up its importance, its instruments and emphasizing its intentions.

To go into the problematic “Does the culture represent an important stake in diplomacy?” this study resorted to diverse methods : the descriptive method, the analytic method and of case studies.

The study is divided in three chapters:

The first chapter is devoted to the theoretic frame of Cultural Diplomacy. The definition of culture and its dimension in international relations are treated under the light of the constructivism theory. Then its importance in the international relations is regarded on the basis of S. Huntington “ The clash of civilizations”.

At the end of the chapter, different definitions are stated in which cultural diplomacy is considered as a source of soft power.

The second chapter presents a case study: the French cultural diplomacy as a perfect model on the fact that France is in the lead of the countries which use the cultural diplomacy in their foreign policy.

A second case study is presented in the third chapter which is the America, cultural diplomacy. The USA is a nation which makes great expenditure in this field.

Sommaire

Introduction.....	01
Chapitre I : Cadre théorique de la diplomatie culturelle.....	07
Section 01 : Notion de diplomatie.....	07
Section 02 : La culture dans les relations internationales.....	14
Section 03 : La diplomatie culturelle.....	23
Chapitre II : La diplomatie culturelle française.....	37
Section 01 : Aperçu sur la diplomatie culturelle française.....	37
Section 02 : Instruments de la diplomatie culturelle française.....	41
Section 03 : Les domaines de la diplomatie culturelle française.....	45
Chapitre III : La diplomatie culturelle américaine.....	51
Section 01 : Aperçu sur la diplomatie culturelle américaine.....	51
Section 02 : Instruments de la diplomatie culturelle américaine.....	54
Section 03 : Hollywood, outil de domination idéologique et économique...	58
Conclusion.....	62

Introduction

La guerre est l'échec de la diplomatie, dit l'adage. L'avènement des deux Guerres Mondiales (1914-1918, 1939-1945) constitue la preuve indiscutable de cet échec et vient ainsi confirmer cet adage. Cet échec est dû à plusieurs facteurs : d'une part, la diplomatie bilatérale s'exerçait dans le plus grand secret, d'autre part il n'existait pas de cadre juridique régissant les relations internationales avant le Congrès de Vienne¹. La diplomatie traditionnelle a donc montré ses limites parce qu'elle avait tendance à se limiter à l'aspect politique.

Les relations internationales ont connu un sursaut qualitatif après la deuxième Guerre mondiale. Cette douloureuse épreuve dont les conséquences se sont avérées catastrophiques en causant d'immenses pertes matérielles et humaines, sera considérée comme une véritable leçon pour la société internationale. Les États ont enfin compris qu'il était indispensable de s'engager dans la promotion des voies pacifiques et de recourir à la diplomatie comme outil privilégié dans la gestion des relations internationales. C'est pourquoi cette ère sera qualifiée d'ère de la négociation.

À la fin de la guerre froide, le monde a connu un tournant historique : effondrement de l'Union soviétique, nouvel ordre mondial. De nouvelles forces ont vu le jour et de nouveaux acteurs sont apparus : les multinationales, les organisations internationales, et de nouvelles menaces qui pèseront sur le monde, telles que le crime organisé et le terrorisme international. À cet effet, la sécurité prendra alors une autre dimension qui s'étendra à de nouveaux domaines : économie, humanitaire, environnement...

Ces évolutions ont constitué un véritable défi pour la diplomatie qui se voit ainsi contrainte de trouver les mécanismes adéquats dans l'élargissement de son champ d'intervention. La nouvelle conjoncture exigeait une adaptation. C'est ainsi que la diplomatie connaîtra alors de nouvelles déclinaisons : la diplomatie économique, la

¹ Congrès de Vienne [9 juin 1815](#).

diplomatie parlementaire, la diplomatie environnementale, la diplomatie des droits de l'homme, la diplomatie sportive, la diplomatie préventive, la diplomatie sécuritaire, la diplomatie de crise, la diplomatie populaire et enfin la diplomatie culturelle, objet de cette étude.

La diplomatie culturelle est une des sources de la puissance douce. Elle est utilisée par les Etats, dans l'exercice de leur politique extérieure, comme le moyen le plus efficace et le moins coûteux par rapport à la puissance brute.

La diplomatie culturelle aide à la compréhension des peuples et permet le dialogue et la coopération entre les Etats en leur épargnant les conflits. Elle se veut une ouverture sur le monde où elle tente de véhiculer de nouvelles valeurs qui donnent la meilleure image du pays tout en affirmant son identité nationale.

C'est en France au XIX^e siècle, que sont apparues les premières institutions de la diplomatie culturelle. Suivront ensuite celles des Etats Unis et d'autres pays qui consentent d'y allouer d'importants budgets.

La période qui a succédé à la guerre froide a confirmé l'importance de la culture dans les relations internationales. L'importance scientifique de ce mémoire est de mettre en exergue la place de la culture dans la diplomatie. Pour l'aspect pratique, il sera démontré l'influence de la diplomatie culturelle dans la réalité des relations internationales.

Le motif personnel qui a dicté le choix de cette étude est de démontrer que le peu de considération accordée à la diplomatie culturelle, en comparaison avec les autres registres de la diplomatie, n'est pas fondée.

Le motif objectif du choix est de prouver que la diplomatie culturelle est un outil efficace de la politique extérieure et, ne serait-ce que par curiosité scientifique, de lui consentir des recherches compte tenu de la modernité du thème.

1. Problématique :

La recherche se propose d'aborder la problématique suivante :

Est-ce que la culture représente un enjeu important dans la diplomatie ?

Cette problématique s'articule autour de trois questions secondaires :

- Quel est la place de la culture dans la diplomatie ?
- Comment la France exerce son influence à travers la diplomatie culturelle ?
- Comment les USA exercent leur influence à travers la diplomatie culturelle ?

2. Hypothèses :

- La culture a une place prépondérante dans la diplomatie.
- La France utilise la diplomatie culturelle pour sa préservation de la langue et la promotion des valeurs culturelles françaises.
- La diplomatie culturelle américaine est un moyen de domination.

3. Cadre méthodologique de l'étude :

La nature du sujet impose la nature de la méthode ou des différentes méthodes suivies :

- La méthode descriptive pour saisir les données de la diplomatie culturelle.
- La méthode analytique pour expliciter la place de la culture dans la diplomatie, et en dévoiler les objectifs.
- Etude de cas appliquée sur les modèles français et américain pour connaître comment la diplomatie culturelle se traduit sur le terrain.

4. Cadre théorique de l'étude :

L'analyse et l'étude de la diplomatie culturelle exigent l'utilisation d'un cadre théorique adéquat.

Le premier chapitre de cette étude sera abordé à travers la théorie constructiviste, pour saisir la dimension culturelle dans les relations internationales ; étant donné que cette approche accorde de l'importance aux variables culturelles.

Il a été fait référence aux précédentes études dans ce domaine, notamment, les ouvrages de Samuel Huntington « Le choc des civilisations », et de Joseph Nye « La puissance douce, moyen de la réussite de la politique internationale »

La diplomatie culturelle a été mise en exergue dans les relations internationales et présenté comme une source de la puissance douce (Soft power).

5. Les difficultés de l'étude :

La recherche a été confrontée à de nombreuses difficultés qui ont constitué des contraintes difficilement surmontables. Les principales contraintes ont été : le délai imparti à l'élaboration de cette étude, la nouveauté du thème et la rareté des recherches qui lui ont été consacrées, d'où le manque de documentation. Le recours de la traduction

de l'arabe ou de l'anglais vers le français, compte tenu de l'absence d'ouvrages dans cette langue sur l'objet de la recherche, aura constitué une contrainte supplémentaire.

6. Les étapes de l'étude :

L'étude a été divisée en trois chapitres comprenant chacun trois sections.

Résumé du premier chapitre :

Le premier chapitre est consacré au cadre théorique du sujet de la diplomatie culturelle. Dans la première section est exposée l'évolution de la diplomatie et la façon dont s'est effectuée son adaptation à l'environnement international jusqu'à englober divers domaines sans se limiter à l'aspect politique. Des mécanismes et des diplomaties nouvelles ont vu le jour, dont la diplomatie culturelle.

La deuxième section est consacrée à la définition de la culture et à sa dimension dans les relations internationales selon la théorie constructiviste afin de mettre en lumière son importance dans les relations internationales en revenant à la thèse du « Choc des civilisations » de Samuel Huntington.

La troisième section est consacrée à la présentation des différentes définitions de la diplomatie culturelle en tant que source de la puissance douce.

Il était nécessaire de montrer la manière dont s'exerce la diplomatie culturelle c'est pour cela que la troisième section cite la plupart des outils.

Par ailleurs, seront exposés les objectifs de la diplomatie culturelle, qui dépassent l'aspect culturel pour révéler des desseins économiques et politiques.

Résumé du deuxième chapitre :

Le deuxième chapitre présente une première étude de cas : la diplomatie culturelle française comme modèle parfait, car la France est classée en tête des pays qui ont le plus recours à cet outil de la politique extérieure.

En préambule, un aperçu est proposé sur la culture française et les origines de sa diplomatie culturelle ainsi que le rappel de ses intentions.

Résumé du troisième chapitre :

Il s'est avéré nécessaire, pour les besoins de l'argumentation, de prendre un second modèle, à savoir la diplomatie culturelle américaine, les USA étant également la puissance qui fait de grands investissements dans le domaine.

On retrouvera donc les mêmes étapes que dans le deuxième chapitre, notamment un aperçu sur la culture américaine, les origines de la diplomatie culturelle, ses outils, ses domaines et ses desseins.

CHAPITRE I :

Cadre théorique de la diplomatie culturelle

Section 01 : Notion de diplomatie

On ne peut pas avoir à faire usage du concept de « diplomatie culturelle » sans connaître la signification des concepts de la diplomatie et de la culture.

Une bonne appréhension de la notion de diplomatie exige avant tout une connaissance des origines de ce terme. Les deux premiers paragraphes y seront consacrés avant de nous intéresser à la définition du terme de « diplomatie ».

1- Définition de la diplomatie :

Il est difficile de préciser le début de l'histoire de la diplomatie, puisque c'est une pratique dont les origines remontent à l'Antiquité. Durant cette période, trois empires sont considérés comme précurseurs de la diplomatie, à savoir l'Empire Grec, l'Empire Romain et l'Empire Byzantin.

Les buts de la pratique diplomatique sont apparus dans la Grèce antique avec les accords négociés, la réconciliation entre cités, la trêve ou divers types d'arrangement comme les traités, les alliances, l'établissement de consulats.

Dans l'Empire Romain, la pratique diplomatique était déjà d'usage par actes comme celui de la remise des otages, garantissant ainsi l'exécution d'un traité. Il nous importe de souligner que les romains ont été les premiers à recourir à l'ultimatum. Certes à cette époque les ambassadeurs n'étaient pas encore des résidents mais on assistait déjà à l'établissement de l'immunité diplomatique.¹

L'Empire Byzantin, quant à lui, va adopter une forme plus moderne de la diplomatie mais qui ne tardera pas à connaître le déclin à cause de la corruption et les intérêts privés.

¹ Droz Jacques, Histoire diplomatique de 1648 à 1919, Paris, Edition Dalloz, 2005.p.36.

Ce n'est qu'en 1726 que ce terme va s'appliquer à l'étude des traités internationaux puis à l'art de négocier vers les années 1774.¹

Pour la professionnalisation de la pratique diplomatique Il a fallu attendre le Congrès de Vienne² et le Protocole d'Aix-la-Chapelle³, elle sera ainsi considérée comme un métier et sont dès lors jetées les bases d'une véritable carrière diplomatique et du caractère permanent de la fonction de diplomate.⁴

La diplomatie dans son sens large qui se conforme au droit international, est l'ensemble des notions, règles, mesures, institutions, et coutumes qui régissent les relations entre les Etats et les organisations internationales, dans le but de servir les intérêts supérieures des Etats par le biais de la communication, des échanges, des négociations et la conclusion des conventions internationales.

Parmi les nombreuses définitions qui ont été formulées à propos de la diplomatie, nous en retiendrons quelques unes qui sont particulièrement significatives :

Ernest Satow :

« La diplomatie est l'utilisation de l'intelligence et la ruse dans la conduite des relations officielles entre les gouvernements des Etats ».

« La diplomatie est une discipline qui permet de mener les affaires de son pays et de représenter ses intérêts à l'étranger en établissant et en entretenant à cet effet des relations officielles d'Etat à Etat. Rivier, dans son traité de droit international, déclare que la diplomatie est la science et l'art de la représentation des Etats et des négociations ».⁵

¹ Ibid.37.

² Congrès de Vienne 9 juin 1815.

³ Protocole d'Aix-la-Chapelle 29 septembre au 21 novembre 1818.

⁴ Delcorde Raoul, *Les mots de la diplomatie*, Paris, L'Harmattan,2009. P.34.

⁵ www.monde-diplomatique.fr/1959 , visité le 04/05/2015 à 18h56.

Henry Kissinger :

« La diplomatie est l'adaptation des différends par le biais des négociations ».

Philippe Cayet :

« La diplomatie est le moyen utilisé par les acteurs de droit international pour gérer les affaires étrangères par les moyens pacifiques et particulièrement par les négociations ».¹

Richelieu :

«La diplomatie est une science mais qui n'a jamais cessé d'être un art.»²

Oxford English Dictionary :

« La diplomatie est la conduite des Relations internationales par voie de négociation, la manière dont ces relations sont réglées par les Ambassadeurs et les envoyés, l'activité ou l'art du diplomate ».³

Certains auteurs estiment que la diplomatie est un art tandis que d'autres pensent qu'elle est une science.

La diplomatie est un art, car elle se base sur la créativité, la compétence et l'expérience personnelle. Elle est aussi une science parce qu'elle exige des multiples connaissances objectives pour sa compréhension et sa pratique. Donc la diplomatie est une science et une pratique des relations entre les Etats, et particulièrement de la préservation des intérêts d'un pays à l'étranger.

La diplomatie, dans son sens large, concerne la mise en œuvre d'une politique extérieure par les moyens pacifiques et légaux, c'est ainsi l'art de représenter et de défendre les intérêts de l'Etat par un réseau de présences (ambassades et consulats) à l'étranger. En général, l'action diplomatique peut s'étendre à toutes les relations inter

¹ أبو عباة سعيد، الدبلوماسية تاريخها و مؤسساتها أنواعها و قوانينها، رام الله، الطبعة الأولى، دار الشيماء للنشر و التوزيع، 2009، ص16.

² Ibid., P.19;

³ Delcorde Raoul, op.cit., P.45.

étatiques autres que la guerre.

2- Evolution de la diplomatie :

La diplomatie traditionnelle était limitée et la force militaire était souvent le moyen privilégié pour la défense des intérêts des Etats. La diplomatie additionnelle était secrète dans la plupart de ses aspects.

Même durant la Première Guerre Mondiale, la diplomatie classique n'a pas connu de changement. En effet, c'est depuis la Première Guerre Mondiale que de nouvelles caractéristiques sont apparues graduellement réduisant l'indépendance des diplomates.¹

Après la Première Guerre Mondiale, on assiste à une modernisation de la fonction diplomatique : elle devient plus ouverte, elle étend son champ d'activités à la fois aux relations commerciales et culturelles et elle est davantage contrôlée par le pays accréditant.

Philippe Cayet a mis en lumière ces nouvelles caractéristiques :

- Secrète, elle est devenue annoncée
- Le rôle accru du Parlement dans la politique extérieure.
- Apparition de nouveaux aspects de la diplomatie.
- Avènement de la diplomatie multilatérale.

Ce qui a donné de l'importance à la diplomatie comme outil de la politique extérieure, c'est sa sortie du modèle traditionnel incarné par la personnalité de l'ambassadeur ou par l'activité de la mission diplomatique. Le champ d'action de la diplomatie s'est aujourd'hui étendu aux acteurs non étatiques : organisations internationales, société civile ... »²

¹ Lois, institution, op.cit.P.55

² أبو عباہ سعید، المرجع السابق، ص56.

Les relations internationales se sont complexifiées. Aujourd'hui, les règles du jeu sont devenues plus complexes, les interférences extérieures dans les négociations diplomatiques viennent ajouter encore un élément de complexité à un ensemble déjà très chargé. Garder les idées claires en négociant en permanence devient le véritable défi du diplomate d'aujourd'hui. Cet état de choses traduit une réalité plus profonde : les questions internationales sont toujours plus liées entre elles et concernent davantage de pays, ce qui explique la montée en puissance des négociations multilatérales. Les missions classiques du diplomate ne disparaissent pas, mais elles doivent tenir compte de leur nouvel environnement et, en conséquence, se complexifient. La figure du diplomate classique était celle d'un généraliste qui menait son action dans un domaine très vaste : tout ce qui relevait d'un contact avec l'extérieur. Le diplomate d'aujourd'hui conserve cette capacité à percevoir globalement les questions internationales.¹

3- Les nouvelles diplomaties :

Le déclenchement de la Première et de la Deuxième Guerres Mondiales a constitué une preuve indéniable de l'échec de la diplomatie classique qui s'exerçait dans le secret. Les nouvelles mutations du monde ont contraint la diplomatie classique à s'adapter aux réalités nouvelles, ce qui a donné naissance à de nouvelles formes de diplomatie.

La diplomatie classique et hégémonique des Etats est en train de céder la place à d'autres diplomaties nouvelles. Les nouvelles déclinaisons de la diplomatie proviennent d'horizon divers de la société : parlement, individus...

¹ Delcorde Raoul, L'évolution du métier du diplomate, pays, centre thycydide-analyse et recherche en relations internationales, 2009.p.6.

3-1- Diplomatie publique :

Prolongement complémentaire de la diplomatie médiatique et stimulant essentiel des diplomaties étatiques, le thème des « diplomaties populaires » traduit l'implication soutenue des peuples dans les thématiques internationales, et l'impact que peuvent avoir ces derniers sur l'évolution des événements ainsi que sur le paramétrage des positions officielles.

« Nous pouvons définir la diplomatie populaire comme étant l'appropriation agissante, par les opinions populaires des grands thèmes de politique internationale ». ¹

3-2- Diplomatie parlementaire :

La diplomatie parlementaire est tout d'abord un processus par lequel :

- les Parlements, ou les parlementaires pris individuellement, s'occupent des relations internationales.
- les assemblées et les associations parlementaires s'occupent des relations internationales.

« La diplomatie parlementaire est donc avant tout un processus, c'est-à-dire qu'elle comporte des étapes, suit un itinéraire et a une finalité. On peut ainsi distinguer à travers cette définition deux volets principaux de la diplomatie : la diplomatie parlementaire bilatérale et la diplomatie parlementaire multilatérale. Par diplomatie parlementaire bilatérale, il faut comprendre la diplomatie exercée par les parlementaires ou les parlements pris individuellement à travers les groupes d'amitié, des visites, des échanges, des jumelages. Quand à la diplomatie parlementaire multilatérale elle concerne celle exercée par la voie des associations internationales de parlementaires ». ²

¹ Mokrani Nassim, les nouvelles diplomaties, Alger, Edition Casbah, 2009, p.197.

² Wenkel Christian et Robin Emilia, Diplomatie parlementaire en France après 1945, Paris, L'Harmattan, 2012, p.46.

3-3- Diplomatie économique :

Avec le développement de la mondialisation; la diplomatie économique a pris une grande importance dans la sphère internationale.

Bergeijk et Moons :

« La diplomatie économique consiste en un ensemble d'activités visant les méthodes et procédés de la prise internationale de décision et relatives aux activités économiques transfrontières dans le monde réel. Elle a comme champs d'action le commerce, l'investissement, les marchés internationaux, les migrations, l'aide, la sécurité économique et les institutions qui façonnent l'environnement international, et comme instruments les relations, la négociation, l'influence »¹

3-4- Diplomatie sécuritaire :

« La diplomatie sécuritaire est toute action diplomatique, bilatérale ou multilatérale, régionale ou internationale, menée par des acteurs étatiques (diplomates et militaires essentiellement) ou internationaux (Organisation internationales ou regroupements régionaux), visant à mettre en œuvre une médiation ou une initiative de prévention ou de règlement d'un conflit, une coopération militaire ou sécuritaire, une construction de cadres stratégiques et sécuritaires régionaux ou internationaux (intégration sécuritaire) ».²

C'est la déferlante de la mondialisation qui aura donc permis à de nouveaux intervenants de mettre fin à une hégémonie en investissant le champ des relations internationales, traditionnellement détenu par les seuls Etats et leurs représentants quand elle se limitait dans le domaine politique.

¹ Carron Guy, La diplomatie économique : le diplomate et le marché, Paris, Edition Economica, 1998.P.58.

² Mokrani Nassim, op.cit.,p.163.

Section 02 : La culture dans les relations internationales

1- Définition de la culture

La culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Toute culture représente un ensemble de valeurs unique et irremplaçable puisque c'est par ses traditions et ses formes d'expression que chaque peuple peut manifester de la façon la plus accomplie sa présence dans le monde.

La culture constitue une dimension fondamentale du processus de développement et contribue à renforcer l'indépendance, la souveraineté et l'identité des nations. ¹

Selon Valérie Aubourg : « Le terme culture se réfère aux modes de pensées, d'attitudes et de comportements que nous apprenons, créons et partageons dans des groupements sociaux spécifiques. La culture distingue donc un groupe de l'autre. Une culture consiste en les croyances, règles de comportement, langue, rites, art, technologie, modes d'habillement, façons de préparer la nourriture, religion et systèmes politiques et économiques ». ²

Pour le penseur britannique Edward Bernd Taylor : « La culture ou la civilisation est un ensemble complexe qui englobe des notions, des connaissances, les croyances, les arts, le droit, la morale, les traditions, les coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société ». ³

Pour Hoebel : « Le comportement acquis d'une manière générale, est important et nécessaire pour définir la culture. Pour analyser la culture, il convient d'éliminer ce qui

¹ www.UNESCO.org

² محمد عباس ابراهيم، الثقافة و العولمة، الإسكندرية دار المعرفة الجامعية، 2013، ص87،

³ Edward Burnett Tylor, Primitive culture. London, Fifth Edition, 1913, P.3.

est biologique ou légué. Car la culture est l'ensemble des innovations sociales, qu'on assimile à l'héritage social qui est transmis aux générations successives par l'évolution et les acquis culturels continus ». ¹

Pour Kroeber et Kluckhohn : « La culture peut englober l'ensemble des capacités et moyens et les compétences, les comportements, les traditions, les connaissances et l'art, la langue, la science, la philosophie et les idées, la morale, le droit, le niveau de la pensée traditionnelle, et les productions humaines, les livres, les édifices, les produits de consommation, les ustensiles, les armes et l'héritage social et les organisations sociales, les valeurs, les manières d'envisager la vie, le travail, les sentiments et tout ce qui est lié à la pensée et aux connaissances ». ²

Selon Malek Bennabi : « La grande différence dans la définition de la culture est due à la différence des approches. Pour lui, la culture est l'ensemble des aspects et des valeurs sociales qui façonnent l'individu depuis sa naissance. C'est le rapport qui lie son comportement au mode de vie dans le milieu dont il est issu ». ³

2- La dimension culturelle dans les relations internationales (la théorie constructiviste)

Jean Monnet considéré, comme « le père fondateur de l'Europe » aurait dit à la fin de sa vie, à propos du projet européen : « Si tout était à refaire, je commencerais par la culture ». ⁴

¹ Hoebler Adamson, The nature of Culture, New York, Edition Man culture and Society, 1960, P.198.

² محمد عباس إبراهيم، المرجع السابق، ص90.
³ بن دايدة إبراهيم، أهمية العوامل الثقافية في السياسة الخارجية الأمريكية، مذكرة لنيل شهادة ماجستير في العلوم السياسية تخصص علاقات دولية، كلية الحقوق و العلوم السياسية، جامعة الحاج لخضر، 2008-2009، ص74.

⁴ Mokrani Nassim, op.cit., P.182.

Le constructivisme cherche à comprendre l'origine et le sens des relations internationales en explorant des approches sociologiques et culturelles les théories traditionnelles. Le nom de constructivisme renvoie à cette intuition fondamentale la réalité des relations internationales est socialement construite.

Longtemps, l'analyse des conflits internationaux a été dominée par les théories réalistes et libérales, voire par celles de l'intégration. Ces travaux théoriques se sont concentrés sur le rôle de l'Etat comme acteur principal et comme entité dirigée par des politiques qui doivent être des acteurs rationnels agissant en termes d'intérêt national.

C'est au cours des années 1980 et 1990 que l'on observe l'essor du constructivisme, avec la fin du monde bipolaire et la remise en cause des certitudes de la Guerre froide, sous l'impulsion de chercheurs comme Nicholas Onuf, Friedrich Kratochwil, John Ruggie.¹

Les constructivistes opposent une approche basée sur l'importance des idées à une autre approche plus axée sur le matériel. Cela ne veut pas dire qu'ils soient des idéalistes. En effet, les constructivistes accordent une importance capitale aux idées. Ainsi, les constructivistes ont des pistes de recherche novatrices. Ce qui favorise l'évolution de la théorie en politique étrangère, en particulier, du fait de leurs efforts en vue d'établir un lien entre les normes, l'identité nationale et l'intérêt national.

L'étude des conflits internationaux : l'approche constructiviste et la nécessité de l'interdisciplinarité, à travers l'étude du concept de la reconnaissance.²

¹ Searle John, La Construction de la réalité sociale, (traduit par Cl. Tiercelin), Gallimard, Paris, 1998, p.114.

² Arichir Mustapha, L'étude de conflits internationaux : L'approche constructiviste, doctorant en S.P.G.RECCAP, université Bordeaux-montesquieu, octobre, 2009, p.3.

L'approche constructiviste repose sur la dimension intersubjective des relations politiques en général. Les Etats sont des « existants » culturels ayant la capacité et la volonté d'adopter des attitudes délibérées à l'égard du monde et de lui donner sens. C'est cette capacité qui permet de donner naissance aux faits sociaux, à des faits qui dépendent de l'accord des partenaires rationnels, d'institutions humaines pour exister. L'identité et l'intérêt des acteurs sont socialement construits.¹

L'identité fournit une image de l'autre en même temps qu'elle projette le soi. Par son identité, l'acteur ouvre un espace de prédictibilité. C'est parce que tel acteur a telle identité qu'il se comporte de telle façon et non de telle autre. Un monde sans identité ou aux identités hypertrophiées serait un monde chaotique, imprédictible, voué aux angoisses de l'incertitude. L'identité remplit donc deux fonctions nécessaires : elle permet à l'ego de savoir qui est l'alter et inversement; elle précise un stock d'intérêts et de préférences eu égard aux choix d'action dans un domaine particulier et aux acteurs spécifiques. Un Etat ne comprend les autres que via les identités qu'il leur attribue.²

La réalité des relations internationales connaît une évolution considérable, on assiste à des conflits d'ordre symbolique ou identitaire influençant les relations interétatiques.

L'identité est, du point de vue constructiviste, une question empirique, qui doit néanmoins être théorisée dans un contexte historique.

Les identités sont variables, elles dépendent en grande partie des contextes historico culturels et sociopolitiques. Ces réflexions mènent loin. L'identité de l'acteur s'inscrit dans une temporalité fondamentale. Elle est loin d'être immuable. Cette « variabilité » est aussi la possibilité de dépassement du modèle de la présomption de la souveraineté de l'acteur sur soi, de la fierté de l'acteur fort. Ainsi, le risque subjectif, c'est que l'Etat a perdu ses qualités classiques de sûreté, de maîtrise de soi et de son image, de soi et de son destin. L'acteur acquiert un nouveau statut paradoxal : le

¹ Searle John, La Construction de la réalité sociale,(traduit par Cl. Tiercelin).Gallimard, Paris, 1998.p.34.

² Lindemann Thomas, Penser la guerre, l'apport constructiviste, Paris, Harmattan, 2008.p.76.

maintien de soi existe toujours dans le constructivisme, mais il se réalise de l'extérieur, comme disponibilité à l'entretien par l'autre.¹

3- Importance de la culture dans les relations internationales

La culture et son expansion à travers le monde joue un grand rôle dans l'établissement de la politique internationale.

Une simple lecture de l'histoire des relations internationales montre que ce sont les nations les plus fortes qui détiennent la puissance matérielle et idéologique qui tentent de propager leur culture et leur identité.

La culture prend de nombreuses formes. Souvent associée aux questions d'identité, de religion et de civilisation, plusieurs reconnaissent aujourd'hui l'apport essentiel des politiques culturelles dans le développement identitaire et économique des sociétés, ainsi que leur contribution à la cohésion sociale d'un peuple. Qui plus est, certains disent même que la culture s'est imposée au cours des dernières années au même titre que la géographie, la démographie ou l'économie comme une dimension fondamentale de l'ordre international. Chose certaine, le rapport entre culture et relations internationales attire davantage l'attention des chercheurs depuis la fin de la guerre froide. Qu'il s'agisse de phénomènes d'ordre culturel tels les conflits ethniques et religieux².

De la culture apparaît comme une spécificité humaine qui nourrit et se nourrit des autres cultures, ce qui crée des liens solides entre les états malgré le fait que les relations culturelles internationales évoluent dans une société internationale diverse et des états culturellement, civilisationnellement et idéologiquement hétérogènes et inégaux quant au développement économique.³

¹ Searle John, op.cit.,p.98.

² Fontaine Kim, Culture et relations internationales, Université Laval, 2011 p.9.

³ حموتة فاطمة، البعد الثقافي في السياسة الخارجية للاتحاد اتجاه المغرب العربي، مذكرة لنيل شهادة ماجستير في العلوم السياسية، كلية الحقوق و العلوم السياسية، جامعة محمد خيضر، بسكرة، 2010-2011، ص66.

Le point de départ de Samuel Huntington était l'idée que les civilisations auront un rôle d'influence efficace au niveau de la politique internationale et que la dimension culturelle pèsera sur les relations internationales.¹

La vision théorique de Huntington se focalise sur l'idée que l'identité culturelle, qui est dans son sens large l'identité civilisationnelle, produit des modèles de cohésion, de division et de conflit dans le monde post-guerre froide. A partir de ce point de vue, Huntington déclare que les futurs grands conflits interviendront dans le prolongement des lignes de division culturelle qui séparent les civilisations.²

Dans ce contexte, Huntington : affirme que « Après la guerre froide, les cultures locales auront un rôle à jouer dans l'établissement des relations entre les peuples et les nations. Les alliances idéologiques et les relations des grandes puissances laisseront la voie aux alliances culturelles et civilisationnelles et les frontières politiques commenceront à se dessiner d'une manière précise pour se conformer aux frontières culturelles, raciales, religieuses et civilisationnelles. Les lignes de choc entre les civilisations seront prépondérantes dans le conflit des nations.

Huntington affirme que le modèle civilisationnel explique bien des évolutions dans les affaires internationales ces dernières années, notamment la chute de l'Union soviétique, la Yougoslavie et les guerres territoriales et les intégrismes religieux à travers le monde et les résistances du monde musulman, les pressions sur l'Irak et la Libye et les efforts des pays musulmans et asiatiques pour l'acquisition de l'arme nucléaire.³

Huntington pense qu'après le déclin de l'Union soviétique, le monde avance en fonction des objectifs des USA, de l'Europe et leurs intérêts. L'Occident utilise les

¹ بن دايدة إبراهيم، أهمية العوامل الثقافية في السياسة الخارجية الأمريكية، مذكرة لنيل شهادة ماجستير في العلوم السياسية تخصص علاقات دولية، كلية الحقوق و العلوم السياسية، جامعة الحاج لخضر، 2008-2009 ص55..

² بولوي يسين، حوار الحضارات كأحد مرتكزات الثقافة للنظام الدولي بعد الحرب الباردة، مذكرة لنيل شهادة ماجستير، كلية العلوم السياسية و الإعلام فرع النظام السياسي و الإداري، جامعة الجزائر، 2002 ص76.

³ نفس المرجع، ص77.

institutions internationales et la puissance politique et les ressources économiques pour gérer le monde avec les moyens qui renforcent sa domination et la préservation de ses intérêts.

Devant cette situation, d'autres civilisations y opposeront des protections culturelles pour contrer la domination occidentale. Huntington reconnaît huit grandes civilisations les civilisations occidentale, chinoise, japonaise, musulmane, indienne, orthodoxe, latino-américaine et peut-être africaine. ¹

Laurence Hason confirme que la, culture a un rôle important dans les relations internationales et est l'une des causes des avancées des nations; d'une manière qui permet se dépasser les unes des autres. Parfois la culture conduit à l'instabilité et l'inégalité entre les peuples comme ce fut le cas en Amérique latine, en Chine, au Japon, Taiwan et les deux Corées.

De la même manière Thomas Swale pense que les différences culturelles et ethniques jouent un rôle prépondérant dans les événements actuels.

La culture et donc l'Art en général touchent un vaste champ de domaines et de ce fait, il est incontestable qu'on peut leur attribuer un lien avec le pouvoir. La culture est un domaine qui depuis longtemps est en lien avec le pouvoir, de quelque nature qu'il soit. On retrouve tout au long de l'histoire de l'art une certaine référence au religieux ou aux pouvoirs politique et économique.²

Nous observerons qu'il est indéniable que la culture est considérée comme le fer de lance de l'image d'un pays à l'étranger. Depuis son exportation volontaire, ce phénomène d'iconographisation des valeurs d'un pays a encore pris de l'ampleur jusqu'à faire de la

¹ نفس المرجع، ص78.

² Gerbault loic, la diplomatie culturelle française : la culture face à de nouveaux enjeux ?, mémoire de recherche en science politique, IEP de Toulouse, France, 2007-2008.p.2.

culture un objet central et rationalisé de la politique étrangère des Etats.¹

S'ouvrir sur les autres cultures, sans avoir auparavant pleinement consolidé la sienne, peut s'avérer porteur de risques, notamment en termes d'acculturation.²

Les enjeux culturels et la promotion d'un « dialogue des cultures » semblent désormais s'imposer comme des préoccupations politiques de premier ordre dans les relations entre États.

La reconnaissance de la culture comme un des quatre piliers du développement aux côtés de l'économie, de l'écologie et du social en 2002 lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, atteste également de l'importance de repenser la place de la culture dans les rapports interétatiques. Or, les approches théoriques dominant l'étude des relations internationales ignorent souvent le facteur culturel.³

La discipline des relations internationales a permis de mettre en lumière l'importance de la culture dans la compréhension et l'explication des phénomènes politiques et stratégiques internationaux. Samuel Huntington lui a même octroyé le statut de nouveau paradigme car la diplomatie culturelle est une nouvelle grille d'analyse des conflits contemporains et de leurs spécificités. Les événements qui marquent l'histoire des relations internationales depuis la guerre froide comme les conflits ethno-religieux dans diverses régions du monde peuvent alors être observés au prisme de ces théories.⁴

La culture est indispensable pour promouvoir une société ouverte, soudée, écoutée et rayonnante.

La culture est un élément libérateur. Elle agit, pour reprendre l'expression d'André Malraux, comme un « anti-destin », capable d'offrir à l'homme la possibilité de dépasser sa condition et d'accéder à un nouvel horizon. Par son approche critique et visionnaire du

¹ Ibid.,p.78.

² Mokrani Nassim, op.cit.,p186.

³ Fontaine Kim, op.cit.,p1.

⁴ Gerbault Loic, op.cit., p5.

monde qui l'entoure, par sa force de contestation et sa capacité à réveiller les consciences, l'artiste tient un rôle essentiel d'éclaireur de la société. Il constitue par bien des aspects un contre pouvoir, qui aiguise l'esprit critique et renforce le désir de comprendre. Porte vers la réflexion, création au service de l'humanisme, la culture est l'instrument de la liberté.¹

Il est cependant indéniable que la diffusion internationale d'une culture constitue en soi une source de rayonnement. Comme le souligne Jean-François de Raymond l'image d'un pays repose pour une large part sur ce qu'il a apporté au monde, ce qui sous-tend en retour ce que le monde attend de lui».²

De son côté, Francis Fokoyama confirme que la place d'une société dans le monde est due à l'existence de caractéristiques culturelles et la culture est hégémonique sur les institutions sociales et économiques. De ce point de vue, elle a une grande influence sur le comportement et l'avenir des sociétés et des Etats.³

¹ Mignon Emmanuelle, Vergier Julien, Culture : l'heure du nouveau souffle, Direction des études de l'UMP.p6..

² Roche F, Pignian B, Histoire de la diplomatie culturelle : des origines à 1995, Paris, La documentation française, 1995.p.8.

³ بن دايدة ابراهيم، المرجع السابق، ص56

Section 03: Diplomatie culturelle

1- Définition de la diplomatie culturelle:

C'est avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début de la rivalité géopolitique Est-Ouest que la culture se retrouve véritablement au cœur des luttes d'influence internationales. Élaboration de stratégies misant sur le prestige national, diffusion de sa langue et de son modèle culturel la volonté d'agir sur les opinions publiques étrangères par la culture.

Comme le soulignent Kim Nossal, Fen Hampson et Dean Oliver¹, l'origine de l'expression puissance douce remonte aux travaux du professeur américain Joseph Nye .

Vers la fin des années 1980, en réaction contre ceux qui prévoient le déclin des États-Unis en tant que grande puissance à cause de la hausse des coûts et de la baisse de l'utilité apparente de sa force militaire, il propose d'une puissance douce distincte de la puissance brute.¹

De ce fait, ce qui a conduit à des changements dans la nature de la puissance, ses sources et sa répartition dans les relations internationales. Il est actuellement difficile de recourir à la puissance militaire pour la réalisation des objectifs, malgré son éventuelle nécessité. Ce recours est devenu lourd en termes de matériel et d'effectifs. Il est une autre puissance à moindre coût et pouvant réaliser les mêmes objectifs, c'est la puissance douce.

Donc nous pouvons affirmer que la puissance douce est la capacité d'attirer et de rassembler. La puissance brute consiste en la capacité fondée sur la puissance militaire et économique de l'état pour dominer, la puissance douce se nourrit de l'influence culturelle et les valeurs politiques. Dès lors, les gens optent pour elle sans avoir à en

¹ Busson Marie-pierre, diplomatie culturelle : Levier stratégique au cœur des luttes d'influences ?, ENAP, 2012. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture au Québec, Rapport 1),P8.

payer le coût et sans contrainte. Il n'est pas nécessaire de persuader les autres à changer de comportement ou de choix politique par la menace, la terreur ou le recours à la puissance militaire ou économique pour les soumettre. Mais il est possible de les convaincre avec d'autres moyens qui les obligeraient à approuver par d'autres voies sans chantage ou recours à la force.¹

Donc la puissance douce ou soft power peut être définie comme la capacité d'un Etat à influencer, à modifier le comportement des autres nations et donc l'environnement économique et politique international.

Selon Milton Cummings : « La diplomatie culturelle est définie comme l'échange d'idées, d'informations, par l'art, et autres aspects de la culture entre les nations et leurs peuples dans le but de favoriser une compréhension mutuelle »².

Dans la diplomatie culturelle, l'activité culturelle implique que l'idée de la Nation est mieux représentée de telle sorte qu'elle continue d'inspirer les peuples du monde malgré les différences politiques et les frontières.

Julia Kristeva Joyeux :

« La diplomatie culturelle peut être définie comme un ensemble de mesures fondées sur l'échange des idées, des valeurs, des traditions et d'autres aspects culturels ou identitaires, soit pour promouvoir les relations ou développer la coopération sociale et culturelle ou de renforcer les intérêts nationaux,. La diplomatie culturelle peut être exercée par le secteur public ou privé ou la société civile ».³

La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961, conclue sous les auspices de l'ONU, déclare expressément dans son article 3: "Les fonctions d'une mission diplomatique consistent notamment à promouvoir des relations amicales et

¹ص24. جوزيف ناي، القوة الناعمة : وسائل النجاح في السياسة العالمية، بيبليك أفيرز، 2004.

² Cummings, Milton C.Jr, Cultural diplomacy and the united states government, Washington, servey : center for Arts and culture. 2003.

³ Ibid.p.76.

développer les relations économiques, culturelles, et scientifiques entre l'Etat accréditant et l'Etat accrédité". La seconde convention de Vienne du 23 avril 1963 sur les relations consulaires inclut également le développement culturel parmi les fonctions dévolues aux consuls.

Souvent associée au mandat des ambassades, l'action culturelle extérieure fait partie, au même titre que la coopération économique ou militaire, des actions que doit coordonner et soutenir le chef de mission diplomatique. Promouvoir sa culture à l'étranger aiderait à mieux assurer la sécurité nationale, une meilleure compréhension mutuelle et le partage d'intérêts communs favorisant l'atténuation des tensions, garantissant une coopération pacifique et certaine stabilité politique.¹

La culture est une autre dimension de la diplomatie moderne. Les ambassades sont des diffuseurs de culture. Dans certains cas, elles disposent même d'un véritable service culturel, qui abrite une bibliothèque, organise des conférences ou des récitals, faisant venir dans le pays tel ou tel écrivain ou artiste renommé. Un orchestre national en tournée, c'est un événement culturel mais aussi diplomatique, dans la mesure où les artistes sont les ambassadeurs de la culture de leur pays.²

La diplomatie culturelle permet l'amélioration de la connaissance des cultures réciproques afin d'aplanir les différends que la diplomatie « classique » ne parvient pas à résoudre. Outils de soft power et composantes de la diplomatie publique, les politiques de diffusion ou de rayonnement culturel s'occupent ainsi d'établir, de développer et de maintenir des relations avec les partenaires étrangers par le biais de la culture, de l'art et de langue nationale. Par l'entremise d'actions culturelles, il s'agit de faire entendre ses considérations politiques, économiques et stratégiques, tout en poursuivant des objectifs de prestige, de rayonnement et d'attractivité. Traduisant la volonté étatique d'affirmer sa présence et son identité au sein de la communauté internationale, la culture s'imisce

¹ Gerbault Loic. Op.cit.p.2.

² Delcorde Raoul, op.cit.p.8.

également dans la formulation de la politique étrangère.¹

La culture a évolué au sein des Affaires étrangères jusqu'à devenir un réel point de référence. C'est tout cela qu'on appelle la diplomatie culturelle. La scène internationale s'est transformée sous le poids de nouveaux acteurs. Dans cette situation, une présence culturelle forte dans des pays tiers permet à un Etat d'y améliorer positivement son image, de se faire des amis, des alliés, des clients, de partager des idées, des modèles, des valeurs et des idéologies. En somme, vendre sa culture à l'extérieur aide à mieux assurer sa sécurité, à faire des affaires et à exercer une plus grande influence dans le monde. Le recours à l'instrumentalisation de la culture au sein des politiques étrangères des pays a pris place dans le règlement classique des affaires internationales qui auparavant se faisait souvent par voie militaire.²

La diplomatie culturelle correspond donc en quelque sorte à une instrumentalisation de la culture par la diplomatie à des fins politiques. Ainsi, la diplomatie est l'arrangement des relations globales, et pas seulement politiques, entre des communautés nationales. Pourtant, si la diplomatie est manifestement un soutien indispensable à la promotion culturelle, elle comporte, selon Willy Brandt, trois piliers : le politique, l'économique, et le culturel. Alors la diplomatie se met au service de chacun de ces trois piliers et le rapport est inversé.

Au sens américain : « la diplomatie culturelle » se réfère aux programmes officiels d'échanges artistiques, intellectuels et éducatifs qui ont pour but la diffusion de la culture américaine à l'étranger et la réalisation d'une meilleure compréhension et bienveillance envers le pays.³

On peut considérer que la diplomatie culturelle désigne toute mise à contribution des attributs et langages culturels, par un Etat, une organisation intergouvernementale,

¹ Busson Marie-pierre, op.cit.,p.2.

² Gerbault Loic, op.cit.,P6.

³ Roche F, Pignian B, Histoire de la diplomatie culturelle : des origines à 1995, Paris, La documentation française, 1995.p.57.

une ONG voire parfois des individus, pour réaliser des objectifs internationaux, qu'ils soient directs ou indirects, déclarés ou non déclarés. Mise en œuvre directement par l'Etat ou exercée via d'autres acteurs et leviers, à travers le cinéma, l'art, la langue, les coutumes..., de manière planifiée ou pas, la diplomatie culturelle permet de faire connaître un pays et son peuple, d'en promouvoir l'image et de propager un modèle civilisationnel.¹

Il n'y a pas de définition figée de La diplomatie culturelle, elle est donc considéré comme un instrument de la politique extérieure, et une source de la puissance douce, ou elle est appellait aussi la diplomatie d'influence, ou alors la stratégie d'attraction.

2- Outils de la diplomatie culturelle

2-1- Organisations internationales :

UNESCO :

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a été créée le 16 novembre 1945.

L'UNESCO compte cent quatre vingt de quinze membres et huit membres associés. Ses organes directeurs sont la Conférence générale et le Conseil exécutif. Le Secrétariat, dirigé par la Directrice générale, met en œuvre les décisions de ces deux organes.

L'Organisation dispose de plus de cinquante bureaux hors siège dans le monde. Son siège est situé Place de Fontenoy à Paris, France, dans un bâtiment exceptionnel et moderne, inauguré en 1958 et rénové récemment.

L'UNESCO s'emploie à créer les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous. C'est par ce dialogue que le monde peut parvenir à des conceptions globales du développement

¹ Mokrani Nassim, op.cit., p189.

durable intégrant le respect des droits de l'homme, le respect mutuel et la réduction de la pauvreté, tous ces points étant au cœur de la mission de l'UNESCO et de son action.¹

Les grandes orientations et les objectifs concrets de la communauté internationale tels qu'énoncés dans les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sous-tendent toutes les stratégies et activités de l'UNESCO. Ainsi, les compétences uniques de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information contribuent à la réalisation de ces buts.

La mission de l'UNESCO est de contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.

Les instruments juridiques de l'UNESCO pour la culture :

1950 : Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel, (Accord de Florence) et son protocole de (Nairobi) pour améliorer la circulation des connaissances.

1952 : Convention universelle sur le droit d'auteur, révisée en 1971.

1954 : Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés.

1970 : Convention sur les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

1972 : Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

1980 : La recommandation concernant le statut de l'artiste reconnaît les conditions spéciales de travail des artistes et leur rôle unique dans le développement de la société.²

2001 : La conférence générale de l'UNESCO adopte la déclaration universelle sur la diversité culturelle qui est reconnue comme un patrimoine commun de l'humanité.

2003 : Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2005 : Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

¹ www.UNESCO.org, visité le 19/03/2015 à 15h55.

² www.UNESCO.com, visité le 19/03/2015 à 16h 15.

2-2- Agences culturelles :

British Council :

Le British Council est une institution gouvernementale du Royaume-Uni. Son président actuel est Vernon Ellis. Le siège de l'organisation se trouve à Londres, avec des affiliations en 110 pays.

Son but est d'établir des relations culturelles entre le Royaume-Uni et d'autres pays, pour ce but il a, en particulier, pour mission de promouvoir l'apprentissage de la langue anglaise, de participer à sa diffusion et de fortifier sa position dans le monde. 65 % des frais du British Council sont financés par l'enseignement de l'anglais, le reste étant payé par le Foreign and Commonwealth Office du Royaume-Uni. En 2005 ce reste était de 186 millions de livres.

Le premier British Council à ouvrir en dehors d'îles britanniques fut celui du Caire en 1938. Les activités du British Council ont été souvent accusées d'être une couverture du Secret Intelligence Service. Deux de ses antennes en Russie ont été fermées par les autorités en 2006 et toutes les autres, sauf Moscou, en 2008.

Institut Français :

L'Institut français est un pour l'action extérieure de la France, il a remplacé en 2011 l'association Cultures France avec un périmètre d'action élargi et des moyens renforcés (décret n° 2010-1695 du 30 décembre 2010 faisant suite à la loi relative à l'action extérieure de l'État adoptée le 12 juillet 2010).

L'Institut français travaille en étroite relation avec le réseau culturel français à l'étranger constitué de 96 instituts français et de 445 Alliances françaises dans le monde. Le processus de rattachement à l'Institut français des structures culturelles d'une dizaine de missions diplomatiques a été mené à titre expérimental : le Cambodge, le Chili, le Danemark, les Émirats arabes unis (EAU), la Géorgie, le Ghana, l'Inde, le Koweït, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Serbie, Singapour et la Syrie sont les pays où est

expérimenté de 2011 à 2014 le rattachement à l'Institut français, mais il est jugé non concluant et le ministre décide de renoncer à ce projet.¹

En créant l'Institut français, le gouvernement a en effet souhaité confier à une même agence la promotion de l'action culturelle extérieure de la France en matière d'échanges artistiques, de diffusion dans le monde du livre, du cinéma, de la langue française, des savoirs et des idées. À ce titre, il développe un nouveau programme de diffusion de la culture scientifique.

L'Institut français poursuit les missions d'accueil en France des cultures étrangères, à travers l'organisation de « saisons » ou festivals et de coopération avec les pays du sud, en assurant notamment la gestion du Fonds Sud cinéma, dispositif de soutien au cinéma du sud, en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée. Il développe un programme de résidences internationales en France comme à l'étranger.

Il assure également de nouvelles missions de formation et professionnalisation des agents du réseau culturel français à l'étranger.²

Institut Cervantes :

L'Institut Cervantes, créé en 1991, est une institution culturelle dépendant du Ministère des Affaires étrangères espagnol. Il se consacre à la promotion et l'enseignement de la langue espagnole, et à la diffusion de la culture espagnole et hispano-américaine. Les sièges de l'institut sont à Madrid et Alcalá de Henares. Cette institution est comparable à l'Alliance française, au British Council ou au Goethe-Institut.es centres installés dans différents pays du monde, organise les activités suivantes :

- Des cours généraux et spécialisés de langue espagnole.

¹ www.institutfrancais.com, visité le 13/04/2015 à 09h05.

² www.institutfrancais.com, visité le 13/04/2015 à 09h10.

- Des bibliothèques et centres documentaires. Tous travaillent en réseau et forment le RBIC (Red de Bibliotecas del Instituto Cervantes).
- Les épreuves du DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera).
- Des programmes de diffusion de la culture hispanique.
- Des réflexions sur l'enseignement de l'espagnol.
- Un soutien aux travaux des hispanistes.

Il gère depuis 1997 un site Internet appelé Centre virtuel Cervantes, qui contient des ressources sur la langue et la culture espagnole.¹

Il publie chaque année depuis 1998 un volume L'espagnol dans le monde (El español en el mundo), analyse du statut de la langue espagnole dans le monde et de son évolution.

Institut Confucius :

Les instituts Confucius sont des établissements culturels publics à but non lucratif, implantés depuis 2004 par la République populaire de Chine dans plusieurs villes du monde. Les buts principaux des succursales sont de dispenser des cours de chinois, de soutenir les activités d'enseignement locales, de délivrer les diplômes de langue HSK (Hanyu Shuiping Kaoshi) et de participer à la diffusion de la culture chinoise. Ces branches se soumettent à la loi du pays où elles se trouvent et à la surveillance et l'inspection du département compétent de l'éducation du pays.

Le siège est à Pékin, placé sous la responsabilité du Hanban (le Bureau de la Commission pour la diffusion internationale du chinois). Après l'établissement d'un institut pilote à Tachkent en Ouzbékistan, en juin 2004, le premier institut Confucius ouvre ses portes le 21 novembre 2004 à Séoul en Corée du Sud. En Europe, le premier institut à voir le jour est celui de Stockholm en Suède en 2005. Depuis, de nombreux autres instituts ont ouvert dans d'autres pays comme aux États-Unis, en Allemagne.

¹ www.paris.cervantes.fr, visité le 26/04/2015 à 13h30.

En Europe de l'Est, le premier institut Confucius a ouvert ses portes en août 2006 à Belgrade, Serbie.

Le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine estimait en 2006 qu'en 2010, environ 100 millions de personnes apprendraient le chinois en dehors de Chine, et il avait le projet de mettre en place 100 instituts Confucius dans le monde entier.

En 2010, il y avait 316 instituts dans 94 pays. Ces instituts sont des partenariats à but non lucratif entre des universités ou autres institutions et Hanban, l'agence chinoise chargée de superviser les instituts Confucius. Hanban finance l'institut lors de la création (en général de 150 000 à 250 000 dollars).¹

2-3- Les médias :

Les médias, vecteurs d'analyses et d'informations utiles à une meilleure compréhension du monde, sont un élément particulièrement important du dialogue entre cultures et civilisations. Mais il est impératif de ne pas laisser s'installer des situations ou s'opposeraient deux principes aussi nécessaires l'un que l'autre à la dignité humaine : la liberté d'expression et le respect des convictions individuelles morales et religieuses. Au delà, ce débat nous a confrontés à la façon dont chaque société négocie et délimite, de manière distincte, les frontières du dicible et de l'indicible, du représentable et de l'irreprésentable, de l'ironie et de blasphème. Ces frontières sont fluctuantes, et la s'exprime le rapport complexe de chaque individu, groupe ou communauté avec l'histoire, la culture, le sacré. Sachons donc reconnaître qu'il n'existe pas de consensus sur le positionnement de ces frontières, et qu'il nous appartient aujourd'hui d'en mieux connaître les contours, les inflexions, les évolutions.²

¹ www.confucius-clermont-auvergne.org, visité 26/04/2015 à 14h00.

² Koichiro Matsuura, L'enjeu culturel au cœur des relations internationales, Paris, Edition IFRI, 2006.p.6.

2-4 - Le cinéma :

L'art cinématographique entretient des rapports avec le champ politique international, le septième art est régulièrement reconnu comme l'un des outils de diffusion de la puissance douce.

Après 1964, la diplomatie culturelle soviétique utilise plus que jamais l'industrie cinématographique pour rivaliser avec « l'ennemi principal » de guerre froide, Hollywood.

Valatin considère que dans la foulée des événements du 11 septembre, l'industrie cinématographique américaine s'est sensiblement rapprochée du Pentagone pour véhiculer sa vision stratégique et légitimer toute une série d'interventions de par le monde.¹

2-5- Les ambassades :

Les grandes Ambassades sont dotées d'un service de coopération et d'action culturelle. La création des postes de conseiller et attaché culturel en ambassade est relativement récente, ces services d'action culturelle sont le plus souvent enrichis par l'expertise de spécialiste pour l'enseignement, l'action artistique, l'audiovisuel, la coopération et la recherche scientifique et technique, la coopération universitaire.

Les secteurs culturels via les institutions officielles comme les Ambassades contribuent à part entière à renforcer les liens entre les pays et à créer de nouveaux accords internationaux.

¹ Marteau Véronique, la diplomatie culturelle américaine : l'exportation de l'image du gouvernement, Quaderni, 2003, p.53.

3- Objectifs de la diplomatie culturelle :

3-1- Sur le plan culturel :

Un support de la communication :

L'Etat se sert de la culture comme moyen de satisfaire certains de ses besoins de communication, d'image et de relations à l'international. Grâce à la circulation des idées et au pouvoir d'expansion des grands styles, la culture parvient à indiquer géographiquement les aires internes et externes de civilisations. Véritable instrument des politiques des Etats, elle atténue souvent les tensions qui se manifestent dans les rapports interétatiques.¹

La compréhension mutuelle entre les Etats :

Cette diplomatie s'efforce de renforcer la compréhension mutuelle des pays mais elle se distingue dans la mesure où elle dépasse les relations traditionnelles de la diplomatie en utilisant des moyens transnationaux : la radio, le cinéma, la langue, la chanson ou la culture populaire

Encourager la coexistence :

Certains auteurs pensent que le facteur culturel sera la cause principale des conflits entre les Etats dans l'avenir. Il en découle que cette diplomatie culturelle devrait œuvrer pour la diffusion de la tolérance, de la culture pacifique et de la stratégie du dialogue entre les civilisations.

La nécessité de la coexistence des peuples comme garantie de la pérennité. Sankour disait toujours que la troisième guerre mondiale, qu'on estime nucléaire, sera ethnique ou religieuse. Par contre, cette guerre peut ne sera ni ethnique, ni religieuse si

¹ Gerbault loic, la diplomatie culturelle française : la culture face à de nouveaux enjeux ?, mémoire de recherche en science politique, IEP de Toulouse, France, 2007-2008.p.4.

l'on initie un véritable dialogue des cultures fondé sur la justice et l'égalité entre les peuples.¹

La persévération de l'identité nationale :

La diplomatie culturelle est un moyen d'influence et de préservation de soi, de son identité face à la mondialisation.

La sécurité identitaire est une preuve des fondements et des règles existantes dans une société et la formation d'une base solide qui interdit la violation culturelle et l'invasion des idées. C'est pour cela que l'on affirme que par sécurité identitaire, on entend la préservation de l'identité d'une société de tout ce qui la menace.

La sécurité identitaire constitue un élément incontournable du renouveau social, et la capacité à s'affranchir des influences extérieures. C'est un des plus hauts aspects de la réappropriation identitaire dont les différentes puissances ont toujours envisagé, à travers l'histoire, de s'en emparer comme premier pas dans la domination.

Pour cela, la sécurité identitaire repose sur deux éléments fondamentaux :

- 1) Une fierté pour sa culture
- 2) L'ouverture et le dialogue avec les cultures modernes.

L'affirmation de l'identité culturelle contribue donc à la libération des peuples. Inversement, toute forme de domination nie ou compromet cette identité.²

L'identité culturelle est une richesse stimulante qui accroît les possibilités d'épanouissement de l'espèce humaine en incitant chaque peuple, chaque groupe à se nourrir de son passé, à accueillir les apports extérieurs compatibles avec ses

¹بوللوي يسين، حوار الحضارات كأحد مرتكزات الثقافة للنظام الدولي بعد الحرب الباردة، مذكرة لنيل شهادة ماجستير، كلية العلوم السياسية و الإعلام فرع النظام السياسي و الإداري، جامعة الجزائر، 2002، ص272..

²بهولي كبير، البعد الهوياتي للأمن الوطني الجزائري، كلية العلوم السياسية و الإعلام تخصص دراسات أمنية و استراتيجية، جامعة الجزائر3، السنة الدراسية 2011-2012، ص7.

caractéristiques propres et à continuer ainsi le processus de sa propre création.¹

3-2- Sur le plan économique :

La diplomatie culturelle s'invite dans tous les domaines y compris celui de l'économie.

La Conférence réaffirme que le facteur éducatif et culturel est un élément essentiel des efforts déployés pour instaurer un nouvel ordre économique international.

Le tourisme :

La richesse du paysage culturel s'inscrivant comme stratégie d'attraction tant pour les entreprises que pour les individus, les actions culturelles permettent de satisfaire certains besoins de communication, d'image et de relations à l'international, notamment dans le développement du tourisme.²

3-3- Sur le plan politique :

Les fins de la diplomatie culturelle ne sont pas culturelles : elles relèvent d'une politique étrangère, dont les moyens sont l'éducation, la recherche et la culture. Mais tandis qu'envoyer un ambassadeur, c'est reconnaître une puissance et instaurer un rapport d'Etat à Etat, mettre en place une diplomatie culturelle, c'est reconnaître, derrière la puissance, un système de pensée et organiser un rapport de société à société.

¹ www.UNESCO.org, visité le 19/03/2015 à 16h40.

² Busson Marie-pierre, diplomatie culturelle : Levier stratégique au cœur des luttes d'influences ?, ENAP, 2012. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture au Québec, Rapport 1 1).p.2.

CHAPITRE II :

La diplomatie culturelle française

Section 01 : Aperçu sur la diplomatie culturelle française

On peut dire que la création réelle de la diplomatie culturelle française coïncide avec le début d'une nouvelle étape de l'histoire française, à savoir le début de la décolonisation (1960), pour maintenir sa présence dans ces pays nouvellement indépendants sous le couvert de l'entraide et la coopération technique.¹

1- La culture française

Le meilleur exemple pour illustrer les périodes fastes de la France en terme de culture est sa capitale. Paris, centre névralgique de l'Europe au XVIIIème siècle, a vu naître les Beaux-arts. En effet, à ce moment là, Louis XIV¹⁴ accueille les artistes catholiques chassés de chez eux pour des motifs religieux et leur accorde moyens et honneurs. Le roi développe les collections royales constituées depuis François Ier et entraîne l'aristocratie dans sa démarche de soutien des arts. Il met en place les premiers systèmes de commande et de mécénat en France. C'est de cette période que Paris et la France tirent leurs premières lettres de noblesse en terme d'art et de culture. Par la suite, Paris restera une des places fortes de la création artistique et pourra exercer son influence sur tout le vieux continent.²

Depuis la seconde guerre mondiale, la France a anticipé, pour le conjurer, le déclin de son influence. La défense de son « rang » dans le monde est passée par une politique de promotion et d'exportation massive de la culture française à l'étranger. Il s'agissait bien d'une forme de compensation. Marc Fumaroli, dans son essai sur l'Etat culturel, a montré que ce sursaut s'inscrivait d'abord dans un contexte de défaite : « Ce fut d'abord un rêve d'intellectuels, s'éprenant d'un État fort, l'image inversée de la Troisième République jugée aboulique et divisée. Ce fut ensuite une compensation

¹ طيبي مالك، الدبلوماسية الثقافية الفرنسية في الجزائر، مذكرة لنيل شهادة ماستر في العلوم السياسية تخصص الفضاء الإقليمي و السياسة الدولية للجزائر، المدرسة الوطنية العليا للعلوم السياسية، الجزائر ، 2012-2013، ص24.

² Gerbault loic, la diplomatie culturelle française : la culture face à de nouveaux enjeux ?, mémoire de recherche en science politique, IEP de Toulouse, France, 2007-2008.p.13.

officielle à la défaite de 1940, puis à la retraite de l'Empire, et un rempart fictif contre la contagion des mœurs et des loisirs américains ».

Non seulement les Français ont compris très tôt que l'influence de la France se mesurait à l'image qu'elle projette, mais ils ont aussi tiré les conséquences, au XXe siècle, de l'évolution de cette image. C'est aussi de ce que nous devons faire aujourd'hui, et comprendre, avec modestie, comment le reste du monde nous regarde. ¹

L'utilisation de la culture a commencé il y a bien longtemps en France, notamment avec la création de l'Alliance française en 1883 qui tentait de propager la langue française, les valeurs et les principes de la Révolution française en direction de la société internationale.

On peut dire que la création réelle de la diplomatie culturelle française coïncide avec le début d'une nouvelle étape de l'histoire française, à savoir le début de la décolonisation (1960), pour maintenir sa présence dans ces pays nouvellement indépendants sous le couvert de l'entraide et la coopération technique.²

2- Origines de la diplomatie culturelle française

Selon Taylor, la diplomatie culturelle est une création française qui intervint au XIXe siècle. L'Etat français a pratiqué cette tendance dans ses rapports avec les nations dans le but de concrétiser ses intérêts ou les préserver et ceci en usant de voies autres que politiques.

¹ Lanoe Elise, la culture au service de la diplomatie ? les politiques culturelles extérieures de la RFA et de France au Brésil (1961-73), thèse présentée pour l'obtention du grade de docteur en étude germaniques (spécialité civilisation), université Lille 3-Charles de gaulle, France, 2012.p.7.

² طيبي مالك، الدبلوماسية الثقافية الفرنسية في الجزائر، مذكرة لنيل شهادة ماستر في العلوم السياسية تخصص الفضاء الإقليمي و السياسة الدولية للجزائر، المدرسة الوطنية العليا للعلوم السياسية، الجزائر ، 2012-2013،ص24.

Une enquête de Joseph Nye en 2004 a révélé que la France est le premier pays au monde dans le classement des pays qui investissent le plus dans les relations culturelles internationales. ¹

La diplomatie culturelle est une composante de la politique extérieure de l'Etat qui relève aujourd'hui de la compétence de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du ministère des Affaires étrangères, de ses opérateurs et d'un important réseau à l'étranger. Elle s'articule autour de deux priorités : la recherche de partenariats de haut niveau et le renforcement de l'attractivité du territoire d'une part, et d'autre part la promotion du savoir-faire, des idées et de la créativité française. ²

3- La dimension économique dans la diplomatie culturelle française

Le rayonnement culturel de la France à travers le monde contribue grandement à favoriser ses politiques dans d'autres domaines, notamment économiques.

La culture se retrouve placée au cœur des rapports de force économiques entre les nations. Aujourd'hui la puissance ne se mesure pas uniquement à la force de projection d'une armée ou de produit de service mais aussi à celle des idées et de la culture. Nous l'avons vu précédemment avec l'exemple du cinéma, les industries culturelles sont de nos jours un vecteur essentiel des stratégies d'influence et elles jouent un rôle central dans les affrontements économiques. Les stratégies d'influence et les variables économiques sont infléchis par le travail de ces industries de la culture. Elles sont même devenues prééminentes dans les stratégies d'intelligence économique. ³

« Renforcer la diplomatie culturelle, c'est donc marquer des points dans la compétition très rude que se livrent les États pour exister politiquement et

¹ نفس المرجع، ص20.

² Haize Daniel, L'action culturelle et de coopération de la France à l'étranger, Paris, l'Harmattan, 2012.p.83.

³ Gerbault loic, la diplomatie culturelle française : la culture face à de nouveaux enjeux ?, mémoire de recherche en science politique, IEP de Toulouse, France, 2007-2008.p.78.

économiquement. Grâce aussi à notre diplomatie culturelle, chaque année, 50 000 manifestations culturelles sont organisées dans le monde, que les artistes français occupent le quatrième rang mondial sur le marché de l'art et que 8 000 artistes français sont accompagnés à l'étranger. »¹

Xavier Darcos :

« Rien de grand ne s'est accompli en France sans culture. La diplomatie et l'action extérieure n'échappent pas à cette règle. La France est forte et respectée quand elle porte ses valeurs, son patrimoine, sa créativité. La culture représente un de nos principaux atouts, notre héritage et une part de notre avenir.

Il est donc essentiel de défendre l'exception culturelle, notamment dans les négociations commerciales avec les États-Unis. Il s'agit de protéger la diversité culturelle et d'assurer à notre culture les moyens de rayonner. Nous voulons la faire dialoguer et résonner avec d'autres, conjuguer sa promotion et l'hospitalité aux autres, car une culture est d'autant plus forte qu'elle sait se nourrir des apports extérieurs. La culture doit imprégner toute l'action publique et contribuer à soutenir nos politiques dans d'autres domaines. Pour la diplomatie économique, le rayonnement culturel constitue un avantage décisif. Pour notre politique de développement, la culture représente un soutien en matière de transition démocratique et de progrès social. Parce qu'elle valorise notre patrimoine et nos savoir-faire et promeut la création et l'innovation, notre politique culturelle est l'un des piliers de l'attractivité et de l'influence de la France. Pour toutes ces raisons, nous entendons donner une nouvelle impulsion à notre action culturelle extérieure ».²

¹ Alain Juppé, La diplomatie culturelle française un atout pour la France en mouvement, Colloque au collège de France, 12 Décembre 2012.

² www.ambafrance-es.org, visité le 04/04/2015 à 22h30.

Section 02 : Instruments de la diplomatie culturelle française

¹Le réseau de coopération et d'action culturelle :

Au premier janvier 2012, le réseau de coopération culturelle est dense et dispose de :

- 161 services de coopération et d'action culturelle
- 101 instituts français
- 445 alliances françaises conventionnées avec le ministère des Affaires étrangères.²

1- La francophonie

L'O.I.F est une institution fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes : promouvoir la langue française. Il faut noter que la langue française est une langue officielle dans 30 Etats.

Le terme francophonie est apparu pour la première fois vers 1880, lorsqu'un géographe français, Onesime Reclus, l'utilise pour désigner l'ensemble des personnes et des pays parlant le français. On parle désormais de francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de français et de Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones.

Site de franco.³

Depuis 1970 et la création de l'agence de coopération culturelle et technique (ACCT) devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) les francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel voué à promouvoir la

¹ www.diplomatie.gouv.fr, visité le 04/04/2015 à 23h48.

² www.diplomatie.gouv.fr, visité le 04/04/2015 à 23h50.

³ Chaubet François, La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : L'alliance française. Paris, L'Harmattan.2006.p.103.

langue française et les relations de coopération entre les 80 États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF.¹

L'OIF est une organisation aujourd'hui rénovée sur le plan institutionnel. Sa capacité d'action internationale s'est révélée tout récemment par le rôle majeur qu'elle a joué dans la préparation juridique et diplomatique de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée à l'Unesco en octobre 2005.

Les missions de la Francophonie sont les suivantes :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique.
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme.
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche,
- Développer la coopération au service du développement durable.²

2- L'Institut français

Créé le 1er janvier 2011, l'Institut français est devenu l'opérateur unique de l'action culturelle extérieure de la France. Placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), il est chargé de contribuer au rayonnement de la France à l'étranger dans un dialogue renforcé avec les cultures étrangères et dans une démarche d'écoute et de partenariat.

L'Institut français articule son action autour de deux axes principaux :

- La réalisation de grandes opérations.
- Le soutien du réseau culturel français à l'étranger.
- Productions et grandes opérations.³

¹ www.francophonie.org, visité le 04/04/2015 à 08h10.

² www.diplomatie.gouv.fr, visité le 04/04/2015 à 22h50.

³ www.institutfrancais.com, visité le 13/04/2015 à 21h00.

Les pavillons français :

Le MAE confie à l'Institut français la conception et l'organisation des pavillons français pour certaines grandes opérations comme la Biennale de Venise pour les arts visuels et l'architecture ou la Biennale de Sao Paulo pour l'architecture. Les commissaires et les artistes pressentis sont choisis en concertation avec le ministère de la Culture et de la coopération. Il anime également le Pavillon des Cinémas du Monde durant le festival de Cannes.

Le soutien au pays de la zone de solidarité :

L'Institut français poursuit le renforcement des dynamiques en œuvre dans les pays de la zone de solidarité (ZSP) en appuyant la création et en soutenant les manifestations et les opérateurs culturels locaux et en favorisant la diffusion des artistes et des œuvres sur les scènes internationales. Il se trouve ainsi à l'origine des Rencontres africaines de la photographie à Bamako, des événements Danse l'Afrique Danse et L'Afrique est à la Mode.

Le soutien du réseau culturel français à l'étranger :

L'Institut français propose un nouveau dispositif de soutien aux projets du réseau culturel français à l'étranger et des porteurs de projets. L'Institut n'a pas l'initiative de ces projets, portés directement par des artistes et des compagnies, par des partenaires étrangers ou par le réseau culturel français à l'étranger à travers un dispositif d'Appel à projets sectorisés (spectacle vivant, arts visuels, débat d'idées, culture scientifique et technique, etc.)

Ces projets font l'objet d'un examen par une commission constituée de représentants des ministères des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, de professionnels par disciplines et des chargés de mission de l'opérateur.

Par ailleurs, l'Institut français contribue à la formation des personnels et développe des activités mutualisées et des plateformes numériques pour le réseau.¹

¹ www.diplomatie.gouv.fr

3-L'Alliance française

L'Alliance française fut créée en 1883 à Paris sous l'égide de Paul Cambon et Pierre Foncin, autour de personnalités telles que Jules Verne, Louis Pasteur, Ferdinand de Lesseps, Armand Colin ou Ernest Renan.

Elle représente aujourd'hui le premier réseau culturel mondial, avec 850 implantations dans 136 pays sur les cinq continents. Chaque année, près de 500 000 personnes, de tous âges, viennent apprendre la langue française dans les Alliances françaises, et plus de 6 millions de personnes participent à leurs activités culturelles. La coordination du réseau est assurée par la Fondation Alliance française. Chaque Alliance française est une association de droit local à but non lucratif, qui exerce sa mission de manière autonome, en dehors de tout engagement de nature politique ou religieuse.¹

Les alliances françaises ont en commun la poursuite de trois missions essentielles :

- Proposer des cours de français, en France et dans le monde, à tous les publics.
- Mieux faire connaître les cultures françaises et francophones.
- Favoriser la diversité culturelle.

Les Alliances françaises ont en partage les valeurs qui font la force et la vie du réseau et sous-tendent chacune de leurs actions :

- Le respect de la diversité des cultures, la passion de l'échange et la solidarité.
- Les valeurs associatives.
- La convivialité.
- La recherche de l'excellence dans toutes les activités entreprises.
- La modernité et l'innovation.²

¹ www.diplomatie.gouv.fr

² Chaubet François, *L'Alliance française ou la diplomatie de la langue (1883-1914)*, Revue historique, 2004, 4n 632, p.763.

Section 03 : Les domaines de la diplomatie culturelle française

L'action du ministère des Affaires étrangères, dont le but est de diffuser la création contemporaine sous toutes ses formes, de participer au rayonnement de la culture française et de mettre en œuvre de la diversité culturelle, dans les domaines suivants.

1- Le cinéma

Le ministère des Affaires étrangères (MAE) mène une politique de promotion et de diffusion du cinéma français dans le monde afin de conforter la place de la France en tant que deuxième exportateur mondial de films.

¹Promotion du cinéma français :

Le soutien à l'exportation s'appuie sur un travail effectué en liaison étroite avec le réseau culturel français à l'étranger, les Instituts français, Alliances françaises et leurs établissements partenaires. De façon complémentaire à Unifrance films, l'Institut français a pour mission de contribuer à la promotion des œuvres du patrimoine cinématographique français et à la diffusion non commerciale des œuvres de création récente. De même, TV5Monde, au travers de sa forte programmation cinématographique française (près de 250 films diffusés par an sur ses antennes) est un outil majeur de promotion du cinéma français dans le monde.

La coopération cinématographique :

La France conduit aussi une politique de coopération en matière de cinéma qui a notamment pour but de structurer la filière cinématographique des pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP), notamment en Afrique subsaharienne où l'impact de la mondialisation sur le paysage audiovisuel a été particulièrement brutal. Le ministère des affaires étrangères entend continuer à soutenir ce secteur qui présente un fort potentiel

¹ www.diplomatie.gouv.fr, visité le 02/04/2015 à 23h50

pour l'existence du continent sur la scène culturelle internationale et où la présence de la France est ancienne et appréciée. Il concentre son appui sur la formation avec :

L'aide aux Cinémas du monde :

Dans l'objectif de développer la collaboration avec les réalisateurs des pays du Sud et de favoriser la production de films à forte identité culturelle, le MAE et le ministère de la Culture et de la Communication ont mis en place dès 1984 un mécanisme interministériel d'aide sélectif à la production de longs métrages (Fonds Sud). Le Fonds est géré conjointement par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et l'Institut français.

Le Pavillon des Cinémas du monde (Festival de Cannes) :

L'Institut français organise chaque année pendant le festival de Cannes une opération de promotion des cinémas du Sud, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, RFI, France 24, TV5Monde et CFI. Le Pavillon des Cinémas du monde accueille notamment une dizaine de jeunes réalisateurs et producteurs dans le cadre de la "fabrique des cinémas du monde", programme d'accompagnement professionnel et de développement de projets monté en étroite relation avec les attachés audiovisuels des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Proche et du Moyen-Orient, d'Europe centrale et orientale, auxquels il est destiné en priorité.¹

2- Les échanges culturels

L'engagement de la France dans le domaine des échanges culturels prend des formes multiples :

- La réciprocité des échanges culturels entre la France et l'étranger.
- La dimension européenne de ces échanges.

¹ www.diplomatie.gouv.fr

- L'affirmation de la solidarité avec les autres cultures du monde en contribuant à leur développement.

Le réseau culturel français s'attache à développer, parallèlement à la diffusion des idées et des œuvres, des partenariats sur le long terme tels que les coproductions, les résidences d'artistes et de conservateurs, les débats d'idées, les jumelages entre institutions françaises et étrangères ou les transferts de savoir-faire

Accueil d'artistes en France et à l'étranger :

¹Le programme des Résidences d'artistes s'articule autour de deux grands axes :

- Permettre aux écrivains, artistes et professionnels de la culture français de pouvoir effectuer des séjours à l'étranger.

- Favoriser l'accueil d'écrivains et d'artistes étrangers confirmés ou émergents à Paris.

Ce dispositif vise à accompagner et structurer les parcours à l'international d'artistes et auteurs émergents ou confirmés :

- Près de 350 créateurs de la scène française et internationale qui ont bénéficié au cours de leur carrière d'une résidence .

-100 allocations forfaitaires sont attribuées chaque année à des artistes français, ou domiciliés en France depuis cinq ans, pour effectuer une résidence à l'étranger.

-100 autres reviennent à des artistes étrangers dans le cadre des programmes d'accueil mis en place avec différents partenaires, dont la Ville de Paris.

La promotion internationale du livre français :

²Le livre est la première industrie culturelle française avec près de trois milliards d'euros de chiffre d'affaire par an. C'est aussi un secteur très tourné vers l'international : il constitue le deuxième poste d'exportation de la France dans le domaine des biens culturels, alors que 25% du chiffre d'affaires de l'édition française se réalise sur les marchés étrangers. Le ministère des Affaires étrangères (MAE) accompagne chaque

¹ www.diplomatie.gouv.fr, visité : le 04/04/2015 à 10h18

² www.diplomatie.gouv.fr, visité le 04/04/2015 à 11h10

année les interventions des acteurs du secteur éditorial sur les marchés internationaux. Il s'appuie sur un dispositif d'actions et de programmes géré à Paris par l'Institut français pour l'action culturelle extérieure, et sur plus de 30 bureaux du livre et des médiathèques dans le réseau culturel qui mettent en œuvre localement une politique de soutien à l'édition française, de partenariat et de coopération avec les structures locales.

Le MAE accompagne la présence éditoriale française dans les foires et salons du livre à l'étranger, en étroite collaboration avec le Bureau international de l'Édition française. L'ambition est d'encourager et de promouvoir les idées, œuvres, auteurs et éditeurs français et francophones afin de maintenir le dynamisme de l'édition française à l'export dans un contexte de forte concurrence culturelle.

Le Fonds de solidarité prioritaire :

Le ministère des Affaires étrangères s'est doté, depuis la fin des années 1970, d'un outil de coopération spécifique consacré principalement aux programmes d'appui institutionnel et de renforcement de la société civile, le Fonds de solidarité prioritaire (FSP). Ce fonds finance les opérations et les projets d'aide au développement proposés par les différents services du ministère de façon pluriannuelle, afin d'appuyer leurs missions par des actions concrètes sur le terrain. Traditionnellement dédiée à l'Afrique subsaharienne, la coopération dans le domaine du livre et de la lecture s'est renforcée et a ensuite été étendue à l'Asie du Sud-Est et au pourtour méditerranéen.

3- Medias et audiovisuel

L'action audiovisuelle extérieure de la France est un élément essentiel de sa politique d'influence au service de la diffusion de ses valeurs et de sa culture à l'étranger, du partage de sa vision du monde mais également du dialogue avec les autres cultures. La diplomatie culturelle française en matière d'audiovisuel s'appuie sur deux grands vecteurs dans ce domaine :

De grands médias internationaux tels que TV5Monde (qui touche plus de 220 millions de foyers 24h/24), France 24 (près de 200 millions 24h/24) ou encore RFI et sa filiale arabophone Monte Carlo Doualiya (près de 50 millions d'auditeurs hebdomadaires).

Le cinéma français est le plus diffusé au monde après celui des Etats-Unis. Le ministère des Affaires étrangères accompagne le lancement de certaines productions françaises à l'étranger en partenariat avec des organismes spécialisés comme Unifrance films, le Bureau export de la musique ou TV France International et en liaison avec l'Institut français et le réseau culturel français à l'étranger.¹

Le ministère des Affaires étrangères français contribue par son action à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde entier. Devenu un enjeu politique et économique majeur, le patrimoine sous toutes ses formes, matérielles et immatérielles, réelles et réinventées, est perçu comme une valeur refuge intangible, celle de l'identité des peuples qui revendiquent leurs différences, leur appartenance à tel pays, telle région, tel groupe social. Instrument du politique, il peut servir à légitimer des revendications territoriales, politiques, culturelles. En outre, s'il est l'objet d'une gestion adaptée, il peut jouer un rôle déterminant dans le développement de ressources économiques et de métiers et d'emplois nouveaux et, à ce titre, il mobilise tous les acteurs de la vie locale et nationale.

¹ www.diplomatie.gouv.fr, visité le 02/04/2015 à 21h45

CHAPITRE III :

La diplomatie culturelle américaine

Section 01 : Aperçu de la diplomatie culturelle américaine

Le mot « cultural diplomacy » paraît dans le vocabulaire américain dans les années 1970. Ce binôme se réfère aux programmes officiels d'échanges artistiques, intellectuels et éducatifs qui ont pour but la diffusion de la culture américaine à l'étranger et la réalisation d'une meilleure compréhension et bienveillance envers le pays.

1- La culture américaine

Stanley Hogmat pense que l'identité culturelle américaine c'est la résultante de deux aspects : l'aspect matériel et la différence ethnique. La société américaine a été fondée sur l'apparition de nouvelles découvertes ou le nouveau monde. C'est ainsi que se développa la l'esprit et la pensée américaine et a commencé à prendre de l'importance de ses particularités idéologiques et sociales. ¹

Il est tout à fait naturel de considérer la révolution américaine est une des sources principales de l'avènement de la démocratie libérale. La liberté et l'indépendance et l'autodétermination ont constitué les principes fondamentaux de la révolution américaine.

Les USA ont donné une place importante des droits de l'homme dans leur politique extérieure, et ceci apparaît clairement dans la Déclaration d'indépendance en 1776, qui précise dans son introduction que tous les hommes sont nés égaux en droits et parmi ceux-ci le droit à la vie, la liberté...

Au 18e siècle, les leaders américains tels Washington avaient prévu que ces valeurs allaient leur permettre d'intervenir dans certaines zones du monde. ²

¹ ابن دايدة إبراهيم، أهمية العوامل الثقافية في السياسة الخارجية الأمريكية، مذكرة لنيل شهادة ماجستير في العلوم السياسية تخصص علاقات دولية، كلية الحقوق و العلوم السياسية، جامعة الحاج لخضر، 2008-2009، ص64.

² نفس المرجع، ص68.

2- Origine de la diplomatie culturelle américaine

La puissance douce a servi historiquement de ressource stratégique clé en matière de politique étrangère américaine. Pendant la Première Guerre mondiale, Charlie Chaplin est l'un des plus importants ambassadeurs de l'Amérique. Lorsqu'éclate la Deuxième Guerre mondiale deux décennies plus tard, Mickey Mouse et Donald Duck sont en tête des diplomates de Disneyland qui répandent les valeurs américaines dans le monde entier. Aujourd'hui, à l'ère de l'information et de l'Internet, la puissance douce devient de plus en plus capitale dans le nouvel ordre mondial dominé par l'Empire américain.¹

La Première Guerre Mondiale marque le début de l'alliance entre diplomatie et culture. En avril 1917, à l'entrée de l'Amérique en guerre, Wilson crée le Comité de l'Information Publique afin de gagner le soutien américain à la guerre. Le gouvernement fait appel à l'émergente industrie filmique pour gagner le peuple à la « cause » et faire connaître l'Amérique à l'étranger. Le directeur du Comité était convaincu que le film « pouvait apporter l'évangile de l'Américanisme partout dans le monde ».

La Seconde Guerre Mondiale relance la guerre sur le champ culturel. En juin 1942, peu après l'attaque japonaise sur Pearl Harbour, Roosevelt crée l'« Office of War Information », dont le but principal était d'expliquer la politique américaine aux médias et aux publics étrangers et nationaux. Pour ce faire, l'OWI établit 26 bureaux d'information en Europe, Afrique et Asie orientale.

Hollywood se met au service de la Nation en guerre. La Radio est aussi mise au service de la Guerre.

¹ Fraser Mathiew, Les armes de distraction massive ou l'imperialisme culturel américain, (Traduit par Marie-Cécile Brassem). Montréal, Edition Hurtubise HMH, 2005.p.9.

3- La dimension politique dans la diplomatie culturelle des USA

La loi Fulbright de 1946 marque un tournant important dans la diplomatie culturelle des Etats-Unis. Cette loi doit son nom au sénateur démocrate William Fulbright, ancien président de l'Université d'Arkansas. Fulbright voyait dans l'élaboration et l'application d'une nouvelle diplomatie culturelle en Europe la possibilité de faire renaître et d'enraciner une culture véritablement « démocratique » en Europe et un outil pour contrecarrer la propagation des idées communistes véhiculées par la montée des Partis communistes en Europe.¹

Comme la Guerre froide était marquée par l'absence de guerre entre les superpuissances, l'information, la culture et les opérations secrètes deviennent des outils très développées dans la conduite des relations internationales.

Le Central Intelligence Agency chargé de mener, entre autre, une guerre psychologique contre Moscou afin de gagner les « esprits » du monde. Dès 1949, la CIA collabore directement avec le Département d'Etat dans l'administration de ces opérations clandestines, y compris sur le front culturel.

En juin 1950, au moment du déclenchement de la guerre de Corée, la CIA monte et finance le Congrès pour la Liberté culturelle à Berlin. Cette organisation intellectuelle regroupait des écrivains, philosophes et artistes européens et américains libéraux et socio-démocrates à l'époque. Ce Congrès avait pour but le ralliement des intellectuels américains et européens à la lutte contre l'influence soviétique. Le Congrès organise des colloques, festivals culturels et publie des journaux d'opinions comme Preuves en France.²

¹ Marteau véronique, la diplomatie culturelle américaine : l'exportation de l'image du gouvernement, Quaderni, 2003.p.28.

² Ibid.p.33.

Section 02 : Instruments de la diplomatie culturelle américaine

1- Le programme Fulbright

Le programme Fulbright est un système de bourses d'étude très compétitif et basé sur le mérite, subventionné conjointement par le département d'État des États-Unis et par les gouvernements des pays désireux d'y participer. Le programme Fulbright a été créé aux États-Unis en 1946 dans l'espoir qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale les échanges culturels et éducatifs entre pays contribueraient à asseoir durablement la paix.

Créé en 1946 à l'initiative du sénateur de l'Arkansas J. William Fulbright ce programme de bourses d'excellence est considéré comme l'un des plus prestigieux. Il existe actuellement dans 144 pays, et compte parmi ses anciens boursiers plusieurs prix Nobel (deux en 2002).

Les bourses sont accordées à des étudiants, des chercheurs, des enseignants et des professionnels désireux d'élargir leur formation, leurs recherches ou de partager leurs compétences en matière d'enseignement pendant une année universitaire dans le pays partenaire. Le programme est administré par 51 Commissions Fulbright bilatérales, les Ambassades des États-Unis et des organisations partenaires.

Depuis la création de ce programme en 1946, plus de 250 000 bourses Fulbright ont été accordées : environ 100 000 à des ressortissants des États-Unis et 150 000 à des ressortissants d'autres pays. Il existe aujourd'hui dans le monde plus de 150 organisations d'anciens boursiers Fulbright.

Le Prix Fulbright pour la compréhension internationale, mis en place en 1993, est accordé à titre de reconnaissance à des personnes ayant œuvré de manière significative dans le sens d'une meilleure compréhension entre les peuples, les cultures et les nations. ¹

¹ *ibid.*p.170.

2- Les stations radio

La Voix de l'Amérique (VOA), est le service de diffusion internationale par radio et télévision du gouvernement américain. VOA est directement contrôlé par l'État. Son organisme de tutelle est l'International Broadcasting Bureau. Il y a aussi plusieurs stations de radio affiliées ou engagées avec VOA qui diffusent ses programmes. Ceux-ci sont également disponibles sur Internet. L'auditoire de Voice of America dépasserait 116 millions d'auditeurs et de téléspectateurs en 2006, contre 163 millions pour BBC World Service et 44 millions pour RFI.

Les objectifs de V.O.A. sont définis dans une charte établie en 1960 et devenue loi le 12 juillet 1976 (Public Law 94-350). Ils sont au nombre de trois :

- Être une source fiable d'information, avec précision et objectivité.
- Présenter la société américaine, ses modes de pensée et ses institutions.
- Présenter avec clarté la politique américaine.

Radio Free Europe :

Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) est une radio et un groupe de communication privés financés par le Congrès des États-Unis. L'organisation existe en Europe et au Moyen-Orient. Elle diffuse dans 21 pays en 28 langues par ondes courtes, ondes moyennes, FM et internet.

Le National Committee for a Free Europe (Comité National pour une Europe Libre) est fondé en juin 1949 à New York. Radio Free Europe, qui est dès ce moment une radio privée, dépend alors de cette organisation. Le siège de Radio Free Europe est installé à Munich et diffuse pour la première fois le 4 juillet 1950 en ondes courtes pour la Tchécoslovaquie. L'organisation reçoit ses fonds du Congrès des États-Unis via la CIA, mais aussi des financements privés. En 1971, la CIA cesse de financer Radio Free Europe,

qui est placé sous la surveillance du International Broadcasting Bureau (I.B.B.), dont les membres sont nommés par le président américain.¹

L'objectif originel de Radio Free Europe était de combattre le communisme en diffusant des idées et des informations normalement indisponibles aux habitants du bloc de l'Est. Les buts officiels revendiqués par la radio sont au nombre de cinq:

- Fournir des informations, des analyses et des discussions des sujets intérieurs et régionaux de façon objective, cruciales aux transformations démocratiques et de marché libre .

Renforcer les sociétés civiles en exposant les valeurs démocratiques.

- Combattre l'intolérance religieuse et ethnique, et promouvoir la compréhension mutuelle entre les peuples.
- Établir un modèle pour les media locaux, aider la création d'un journalisme professionnel et indépendant, et développer des partenariats avec des medias locaux.
- Nouer des liens entre les pays de la région (couverte par Radio Free Europe) et les démocraties établies.

3- Les fondations

²La Fondation Ford est une organisation philanthropique dont le siège se trouve à New York. Elle s'est donnée pour objectif de soutenir financièrement des projets tels que la défense de la démocratie, la réduction de la misère ou la promotion de la bonne entente entre nations. La fondation Ford est créée en 1936 à Détroit, la ville de l'automobile américaine. À ses débuts, elle se consacre à des investissements locaux, puis elle se développe et diversifie ses dons. Dans les années 1950-1960, et sous l'impulsion du président Henry Heald, la fondation Ford aide les universités américaines et s'intéresse davantage à l'art. Elle subventionne les orchestres américains à hauteur de 80 millions de dollars, elle distribue d'importantes sommes aux ballets, aux théâtres, etc. Dans les années

¹ Gygax Jérôme, Diplomatie culturelle et sportive américaine : Persuasion et propagande durant la guerre froide. Edition presses univesitaires de France, 2005. p.36.

² Ibid. p.42.

1960, la fondation Ford est la plus riche des États-Unis. Elle soutient l'aide juridictionnelle embryonnaire. Entre 1966 et 1986, elle distribue 200 millions de dollars à plus de 1000 Community Development Corporations, des organisations dans les quartiers difficiles dont le but est de développer les actions culturelles.

Au début du XXI^e siècle, la fondation Ford distribue environ 80 millions USD par an aux institutions culturelles et aux artistes. En France, elle finance entre autres SOS Racisme, le CRAN, et l'Institut français des relations internationales.

La Fondation Rockefeller :

La Fondation Rockefeller est une fondation caritative privée, dotée du statut fiscal 501c3, fondée par John Davison Rockefeller et Frederick T. Gates pour « promouvoir le bien-être de l'humanité dans le monde ». Sa charte a été approuvée le 14 mai 1913 par le gouverneur de New-York William Sulzer. La fondation, dont l'actuelle présidente est Judith Rodin (ancienne présidente de l'université de la Pennsylvanie), est basée à New York.¹

¹ Ibid.p.49.

Section 03 : Hollywood, outil de domination idéologique et économique

Le cinéma n'est pas une activité économique *neutre*. En entremêlant culture et identité, il est un média politique qui renvoie à des représentations géopolitiques singulières.

1- Un vecteur d'idéologie

L'Entre-deux guerres avait affirmé l'importance du cinéma comme mass media ; l'Allemagne nazie et la Seconde guerre mondiale en avaient fait un outil idéal de propagande. Quand, à la fin des années quarante, se met en place un monde bipolaire, le rôle du septième art ne fait que se renforcer. En effet, parce que la Guerre Froide est avant tout une guerre idéologique, parce que, « guerre improbable », elle appartient elle-aussi davantage au domaine de la fiction, parce que le voisin - l'Occidental ou le soviétique – demeure relativement inconnu, le cinéma occupe dans les politiques des deux blocs une place stratégique : il est à la fois un vecteur de l'idéologie, en tant qu'il agit sur l'imaginaire collectif, un vecteur de la puissance technologique, en tant qu'industrie, et un vecteur de la puissance économique, en tant que bien de consommation. C'est pourquoi, dès le lendemain de la seconde guerre mondiale se met en place une véritable « guerre des images », tandis que les pouvoirs publics s'organisent pour contrôler la production cinématographique.¹

Durant et après la Première Guerre Mondiale, les films américains profitèrent de l'affaiblissement des belligérants européens pour conquérir leur marché intérieur et les pays où ces derniers exportaient avant la guerre ; c'est ainsi que dès 1917, la part des films américains étaient de 90 % en Grande-Bretagne et déjà de 30,4 % en France où les films français n'avaient plus que 37 % du marché contre 80 % avant la guerre. Parallèlement, les studios américains se mirent également à créer des bureaux à l'étranger afin de pouvoir y contrôler la distribution de leurs longs métrages. Les spectateurs étrangers commencèrent

¹ www.polemos.fr, visité le 08/04/2015 à 13h30

aussi à rechercher et à acheter les produits américains vus dans les films, ce qui ne put échapper au Département du commerce américain, et c'est ainsi qu'en novembre 1924, une circulaire envoyée à tous les attachés commerciaux postés à l'étranger leur demandaient d'aider Hollywood à exporter ses longs métrages. La crise de 1929 et l'arrivée du parlant ne changèrent rien à la situation, bien au contraire, les films américains dominaient toujours de nombreux marchés et l'intérêt mercantile du produit était toujours important.¹

2- Promotion du mode de vie américain

Le cinéma hollywoodien peut être considéré comme le plus grand vecteur de diffusion de la culture américaine. Hollywood reste le centre du monde cinématographique et la plus puissante machinerie d'influence culturelle mondiale. Hollywood mettait aussi en avant l'intérêt de ses films comme autant de publicités pour le mode de vie et les produits américains.

Le soft power, cher Joseph. Nye, s'exprime ainsi au travers de tous les vecteurs possibles car le but, avoué mais non affiché, est bien de séduire une population pour lui faire accepter plus facilement l'adoption d'un mode de vie aussi bien social qu'économique. Le cinéma, qui semble ne pas connaître la crise, reste toujours aujourd'hui le meilleur allié des Etats désireux de passer un message destiné à lisser ou rehausser leur image.²

« Les produits présentés dans les films américains, tels que les articles domestiques américains, les automobiles, l'industrie mécaniques et beaucoup d'autres articles ,doivent leur popularité à l'étranger du fait d'être vus par des millions de spectateurs dans nos films » .³

¹ Manon Amouretti, La guerre froide 1945-1991, Canada, Cégep Sherbooke, 2008. p.3.

² www.polemos.fr, visité le 08/04/2015 à 13h08.

³ www.state.gov, visité le 12/04/2015 à 18h30.

Le Plan Marshall qui a permis de reconstruire l'Europe Occidentale après la seconde Guerre Mondiale est révélateur. Le volet culturel du Plan Marshall, utilisant particulièrement le cinéma, fut un vecteur de diffusion de la culture et des valeurs américaines en Europe. Westerns, films de guerre ou films présentant la société américaine sous son meilleur jour aident les spectateurs européens à adhérer au modèle américain et à consommer les produits venus d'outre-Atlantique.

En pleine guerre froide et au temps de la chasse aux sorcières, les films américains furent donc considérés comme instrument de la propagande américaine envers ses alliés occidentaux ; la domination économique se doublait alors aux yeux de tous d'une domination idéologique. Ces différents faits montrent que très vite, domination économique et domination culturelle des pays conquis par le cinéma américain furent intimement liées.

3- Domination du marché mondial du film

La domination américaine des écrans mondiaux a certes toujours été souhaitée par Hollywood et le gouvernement américain dans une volonté délibérée d'hégémonie culturelle et économique.

La culture et le divertissement ne représentent pas une industrie de premier plan au même titre que les secteurs traditionnels comme l'automobile, l'aéronautique, la pétrochimie, etc. Néanmoins, ils pèsent plusieurs dizaines de milliards de dollars à l'échelle mondiale, dont une importante partie est portée par la seule industrie du cinéma. Combiné à une capacité d'influence certaine, le poids économique du septième art contribue ainsi à en faire un marché de plus en plus disputé.

Aujourd'hui, ce sont incontestablement les Américains qui réalisent encore la plus grande partie des entrées en salle, même s'ils sont concurrencés depuis une quinzaine d'années par la montée en puissance de productions nationales. Derrière le succès des grandes productions cinématographiques américaines, on retrouve de formidables budgets

de communication et des politiques marketing s'appuyant sur de nombreux produits dérivés (jeux vidéos, DVD, livres, jouets,...).¹

¹ Fiorina Jean François, L'industrie du cinéma : Comprendre les enjeux stratégiques , Grenoble Note hebdomadaire N° 108 du 6/6/2013.

Conclusion

Cette étude a abordé la diplomatie culturelle en se référant aux cas français et américain comme modèles pour traiter la problématique suivante :

Est-ce que la culture représente un enjeu important pour la diplomatie ?

Qui se décline en questions secondaires :

- Quelle est la place de la culture dans la diplomatie ?
- Comment la France exerce son influence à travers la diplomatie culturelle ?
- Comment les USA exercent leur influence à travers la diplomatie culturelle ?

Résultats relatifs à la première hypothèse :

La culture a une place prépondérante dans la diplomatie.

On a essayé d'examiner cette hypothèse à travers l'analyse du premier chapitre, d'un point constructiviste et sur la base des études de S. Huntington et de J. Nye, qui a abouti au résultat suivant :

1-La prépondérance de la culture dans la diplomatie, du fait que la diplomatie culturelle est une des sources de la puissance douce.

2-La diplomatie culturelle est un moyen d'influence et de séduction.

3-La diplomatie culturelle est une manière de préserver l'identité nationale de l'invasion culturelle étrangère. L'identité peut être un facteur de déstabilisation, Preuve en est que

certaines régions du monde sont menacées dans leur intégrité territoriale par des conflits complexes qui ont une origine ethnique ou culturelle (Mali, Irak, Rwanda)..

4-La diplomatie culturelle est un moyen de préserver ses intérêts.

5-La diplomatie culturelle est un moyen communication entre les états.

6-La diplomatie culturelle permet de donner une belle image d'un Etat.

7-La diplomatie culturelle favorise et encourage la coopération internationale.

8-La diplomatie culturelle est un moyen de promouvoir le rayonnement culturel.

9-La diplomatie culturelle privilégie la coexistence pacifique des états et épargne des guerres.

10-La diplomatie culturelle permet une ouverture sur le monde. Elle prône la diversité culturelle et plaide pour le dialogue inter-culturel.

Résultats concernant la deuxième hypothèse :

La préservation de la langue et la promotion des valeurs culturelles françaises.

Pour examiner cette hypothèse, l'accent a été mis sur les outils que la France met au service de ce domaine de la diplomatie culturelle, en essayant de présenter son expérience et de mieux apprécier le grand intérêt que la France accorde à la diplomatie culturelle pour aboutir aux conclusions suivantes :

11- La France utilise la diplomatie culturelle pour préserver et diffuser le français à travers le monde.

12- Les objectifs de la diplomatie culturelle française ne sont pas exclusivement culturels, mais politiques et économiques.

13- A travers sa diplomatie culturelle, la France entend étendre son influence culturelle à travers le monde.

14-La diplomatie culturelle française est utilisée aux fins de maintenir sa place dans ses anciennes colonies.

Résultats concernant la troisième hypothèse :

La diplomatie culturelle américaine est un moyen de domination.

Pour examiner cette hypothèse, un aperçu a été donné sur la culture américaine ainsi que sur les origines et les outils de la diplomatie culturelle américaine qui a abouti aux conclusions suivantes :

15- Les USA usent de la diplomatie culturelle pour des objectifs politiques et économiques.

16- La diplomatie culturelle américaine cache une volonté d'hégémonie et d'impérialisme.

17- La diplomatie culturelle est un moyen d'imposer au monde le mode de vie américain.

18- La diplomatie culturelle coûte moins cher que les guerres.

Finalement, on arrive à la conclusion que la culture constitue un enjeu capital pour la diplomatie, compte tenu du rôle que peut jouer celle-ci dans la conduite des relations internationales et la préservation des intérêts des Etats.

Dans un monde qui connaît des conflits identitaires et ethniques, il convient de promouvoir la culture en lui donnant la place qu'il lui sied,. Car c'est un facteur de puissance et de développement d'un pays.

La culture est l'identité d'une société. Les pays, surtout ceux qui disposent d'un patrimoine culturel matériel et immatériel considérable (sites historiques et archéologiques, monuments, traditions, coutumes, folklore musique, poésie populaire, littérature) ; comme l'Algérie, doivent user de la culture comme un outil de politique extérieure pour préserver ses intérêts et son identité.

Bibliographie

Ouvrages en français :

- 1) Carron Guy, La diplomatie économique : le diplomate et le marché. Paris, Edition Economica, 1998.
- 2) Chaubet François, La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : L'alliance française. Paris, L'Harmattan, 2006.
- 3) Delcorde Raoul, Les mots de la diplomatie. Paris, L'Harmattan, 2009.
- 4) Doutriaux Yves et lefebvre Maxime, La diplomatie : Les discours des relations entre Etats. Paris, Edition Autrement, 2008.
- 5) Droz Jacques, Histoire diplomatique de 1648 à 1919. Paris, Edition Dalloz, 2005.
- 6) Fraser Mathiew, Les armes de distraction massive ou l'imperialisme culturel américain, (Traduit par Marie-Cécile Brassem). Montréal, Edition Hurtubise HMH, 2005.
- 7) Gygax Jérôme, Diplomatie culturelle et sportive américaine : Persuasion et propagande durant la guerre froide. Edition presses universitaires de France, 2005.
- 8) Haize Daniel, L'action culturelle et de coopération de la France à l'étranger, Paris, l'Harmattan, 2012. p.83.
- 9) Koichiro Matsuura, L'enjeu culturel au cœur des relations internationales. Paris, Edition IFRI, 2006.
- 10) Lindemann Thomas, Penser la guerre, l'apport constructiviste. Paris, Harmattan, 2008.
- 11) Marteau Véronique, la diplomatie culturelle américaine : l'exportation de l'image du gouvernement, Quaderni, 2003.
- 12) Mokrani Nassim, les nouvelles diplomaties. Alger, Edition Casbah, 2009.

- 13) Searle John, La Construction de la réalité sociale, (traduit par Cl. Tiercelin). Gallimard, Paris, 1998.
- 14) Sow, Thierno M, Soft power & Diplomatie culturelle : Culture totale Vs culture Globale. l'Harmattan, 2009.
- 15) Roche F, Pignian B, Histoire de la diplomatie culturelle : des origines à 1995, Paris, La documentation française, 1995.
- 16) Wenkel Christian et Robin Emilia, Diplomatie parlementaire en France après 1945. Paris, L'Harmattan, 2012.

Ouvrages en Anglais :

- 1) Cummings, Milton C.Jr, Cultural diplomacy and the united states government. Washington, survey : center for Arts and culture. 2003.
- 2) Edward Burnett Tylor, Primitive culture. London, Fifth Edition, 1913, P.3.
- 3) Hoebel Adamson, The nature of Culture. New York, Edition Man culture and Society, 1960, P.198.

Ouvrages en Arabe :

- 1) أبو عباة سعيد، الدبلوماسية تاريخها و مؤسساتها أنواعها و قوانينها. رام الله، الطبعة الأولى، دار الشيماء للنشر و التوزيع، 2009
- 2) جوزيف ناي، القوة الناعمة : وسائل النجاح في السياسة العالمية، بيبليك أفيرز، 2004.
- 3) صامويل هنتغتون، صدام الحضارات : إعادة صنع النظام العالمي، (ترجمة طلعت شايب)، الطبعة الثانية، القاهرة 1997.
- 4) محمد عباس ابراهيم، الثقافة و العولمة، الإسكندرية دار المعرفة الجامعية، 2013.

Mémoires en français :

- 1) Arichir Mustapha, l'étude de conflits internationaux :l'approche constructiviste, doctorant en S.P.G.RECCAP, université Bordeaux-montesquieu, octobre, 2009.
- 2) Gerbault loic, la diplomatie culturelle française : la culture face à de nouveaux enjeux ?, mémoire de recherche en science politique, IEP de Toulouse, France, 2007-2008.
- 3) Lanoe Elise, la culture au service de la diplomatie ? les politiques culturelles extérieures de la RFA et de France au Brésil (1961-73), thèse présentée pour l'obtention du grade de docteur en étude germaniques (spécialité civilisation), université Lille 3-Charles de gaulle, France, 2012.

Mémoires en arabe :

بن دايدة إبراهيم، أهمية العوامل الثقافية في السياسة الخارجية الأمريكية، مذكرة لنيل شهادة ماجستير في العلوم السياسية تخصص علاقات دولية، كلية الحقوق و العلوم السياسية، جامعة الحاج لخضر، 2009-2008.

بوللوي يسين، حوار الحضارات كأحد مرتكزات الثقافة للنظام الدولي بعد الحرب الباردة، مذكرة لنيل شهادة ماجستير، كلية العلوم السياسية و الإعلام فرع النظام السياسي و الإداري، جامعة الجزائر، 2002.

حمودة فاطمة، البعد الثقافي في السياسة الخارجية للإتحاد اتجاه المغرب العربي، مذكرة لنيل شهادة ماجستير في العلوم السياسية، كلية الحقوق و العلوم السياسية، جامعة محمد خيضر، بسكرة، 2011-2010.

طبيي مالك، الدبلوماسية الثقافية الفرنسية في الجزائر، مذكرة لنيل شهادة ماستر في العلوم السياسية تخصص الفضاء الإقليمي و السياسة الدولية للجزائر، المدرسة الوطنية العليا للعلوم السياسية، الجزائر ، 2013-2012.

Rapports :

- 1) Bendjaballah Selma, vers « un constructivisme tempéré » le constructivisme et les études européennes, centre d'études européennes, Avril 2008.
- 2) Busson Marie-pierre, diplomatie culturelle : Levier stratégique au cœur des luttes d'influences ?, ENAP, 2012. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture au Québec, Rapport 1 1)
- 3) Delcorde Raoul, L'évolution du métier du diplomate, pays, centre thucydide-analyse et recherche en relations internationales, 2009.
- 4) Mignon Emmanuelle, Vergier Julien, Culture : l'heure du nouveau souffle, Direction des études de l'UMP.
- 5) Revel Claude, Diplomatie économique multilatérale, SKEMA Business School, intelligence économique et relations internationales.

Colloques et conférences :

- 1) Alain Juppé, La diplomatie culturelle française un atout pour la France en mouvement, Colloque au collège de France, 12 Décembre 2012.
- 2) Chaubet François, l'Alliance française ou la diplomatie de la langue (1883-1914), Revue historique, 2004, 4n 632, PP.763-785.
- 3) Fontaine Kim, Culture et relations internationales, Université Laval, 2011.

Sites électroniques :

- 1) www.unesco.org Date de visite : 19/03/2015.
- 2) « Les domaines de la diplomatie culturelle », www.diplomatie.gouv.fr Date de visite : 04/04/2015.
- 3) www.amba-france.es.org Date de visite : 04/04/2015.
- 4) www.institutfrancais.com Date de visite : 13/04/2015.

- 5) www.francophonie.org Date de visite : 13/04 /2015
- 6) www.Britishcouncil.org Date de visite : 20/04/2015.
- 7) www.conficius-clermont-auvergne.org Date de visite : 26/04/2015
- 8) www.paris.cervantes.fr Date de visite : 26/04/2015
- 9) www.monde-diplomatique.fr/1959 Date de visite : 04/05/2015
- 10) www.polemos.fr Date de visite : 08/04/2015 à 13h08.
- 11) www.state.gov Date de visite : 12/04/2015 à 18h30.

Table des matières

Introduction.....	01
Chapitre I : Cadre théorique de la diplomatie culturelle.....	07
Section 01 : Notion de diplomatie.....	07
1- Définition de la diplomatie.....	07
2- Evolution de la diplomatie.....	10
3- Les nouvelles diplomaties.....	11
Section 02 : La culture dans les relations internationales.....	14
1- Définition de la culture.....	14
2- Dimension culturelle dans les relations internationales (la théorie constructiviste).....	15
3- Importance de la culture dans les relations internationales.....	18
Section 03 : La diplomatie culturelle.....	23
1- Définition de la diplomatie	23
2- Outils de la diplomatie culturelle.....	27
3- Objectifs de la diplomatie culturelle.....	34
Chapitre II : La diplomatie culturelle française.....	37
Section 01 : Aperçu sur la diplomatie culturelle française.....	37
	37

1- La culture française.....	
2- Origines de la diplomatie française.....	38
3- La dimension économique dans la diplomatie culturelle française.....	39
Section 02 : Instruments de la diplomatie culturelle française.....	41
1- La francophonie	41
2- Les instituts français.....	42
3- L'alliance française.....	44
Section 03 : Les domaines de la diplomatie culturelle française.....	45
1- Le cinéma.....	45
2- Les échanges culturels	46
3- Media et audiovisuel.....	48
Chapitre III : La diplomatie culturelle américaine.....	51
Section 01 : Aperçu sur la diplomatie culturelle américaine.....	51
1- La culture américaine.....	51
2- Origines de la diplomatie culturelle américaine.....	52
3- La dimension politique dans la diplomatie culturelle des USA.....	52
Section 02 : Instruments de la diplomatie culturelle américaine.....	54
1- Le programme Fullbright.....	54
2- Les stations radio.....	55
3- Les fondations.....	56
Section 03 : Hollywood, outil de domination idéologique et économique...	58
1- Un vecteur d'idéologie.....	58
	59

2- Promotion du mode de vie américain.....	
3- Domination du marché mondial du film.....	60
Conclusion.....	62
Bibliographie.....	66